Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 2954

ABONNEMENT:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-E. MORRIER, Administrateur

11ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 11 janvier 1928 — No. 44

Emparons-nous du sol.

— I —

De tous les sujets qui préoccupent notre population canadienne, celui de la colonisation tient le premier rang. Dans tous les centres, au gouvernement de chaque province, on parle immigration. Des plans se tracent, des projets se forment, des sommes d'argent se versent. De nombreux contingents débarquent sur nos plages et poussent leur expédition vers les prairies de l'Ouest. L'Europe journellement nous envoie le trop plein de ses villes et de ses campagnes.

Tout dernièrement, M. Peter Verigin, la tête des *Doukhobors* du Canada, a réussi à mettre sur pied un syndicat et à prévoir des fonds suffisants à déclencher l'immigration de 15,000 Russes à Verigin, Sask., afin de faire de ce centre une colonie vigoureuse.

L'Angleterre travaille non moins activement dans cette ligne. D'après une récente nouvelle, un essaim de quelques 20,000 familles anglaises se prépare à s'envoler vers le Canada.

Les Hongrois, les Autrichiens et autres nationalités font de même. Ce leur est chose facile, vu le coût peu onéreux du voyage et les conditions favorables que leur fait le gouvernement sur les terres de l'Ouest. "Il est pénible d'ajouter, que les Canadiens sont sur un pied bien inférieur aux immigrants d'outre-mer dans les facilités que le gouvernement donne à ceux qui s'y transportent. Espérons que le jour n'est pas éloigné où les Canadiens ne seront pas traités chez eux plus mal que les étrangers."

PAR LA COLONISATION

Sonnez toute, entre temps des centres émergent qui font contrepoids à nos régions françaises; nos paroisses se voient envahir ou entourer d'une ligne de circonvallation de nature à paralyser leur expansion ethnique, et à occasionner le départ de nos familles des paroisses où elles ne voient la possibilité d'établir de nombreux enfants dans le voisinage de la terre paternelle. Conséquemment, au lieu d'avoir une augmentation véritable, certaines paroisses comptent des déficits qui sont comblés par un élément hétérogène. De fait, où sont les centres exclusivement franco-canadiens? Plus nous marchons plus nous ramassons de l'alliage.

Il est grand temps pour notre influence, pour nos écoles, pour nos paroisses, pour notre survivance, de nous ressaisir, de nous organiser comme le font nos voisins d'autres races. *Emparons-nous du sol* avant que d'autres prennent notre place. Nous y avons le premier droit.

Mais, d'aucun diront: "Le sol, nous le tenons. Nos terres nous appartiennent et nous songeons bien les garder."

Très bien! ces terres sont votre possession. Qui vous assure que votre champ sera toujours dans une région franco-canadienne? Souvenons-nous si ces co-paroissiens, embarrassés par certaines difficultés pécuniaires ne cèderont point leur terre à des étrangers qui payeront argent comptant. L'argent mène le monde. Alors et alors seulement vous réaliserez la position intenable de votre situation, de votre vie et de vos traditions.

"Que faire pour remédier à cet état de chose?"

Coloniser avec intelligence.

Coloniser! cela ne nous regarde point. C'est l'affaire des gens constitués ad hoc, des missionnaires-colonisateurs.

Sans doute que c'est un travail qu'ils doivent accomplir et auquel ils donnent le meilleur de leur coeur et de leur âme de prêtre. Est-ce à dire par là qu'il faille leur abandonner tout le travail et nous croiser les bras? Est-ce à dire que nous sommes libérés de l'obligation de donner notre quote-part pour faire de leur oeuvre un vrai succès? Est-ce à dire que quelques prêtres peuvent assurer notre avenir sans l'appui de tous et de chacun d'entre nous? Non, nous aurions tort, et il ne ferions pas tout notre devoir.

Parce que quelques prêtres ont été nommés pour faire ce travail, il ne s'en suit pas qu'ils doivent besogner seuls, et rien n'empêche que chaque Franco-canadien ne soit un agent de colonisation, dans une sphère plus restreinte, bien entendu, et selon ses moyens et ressources.

SOYONS DES ECLAIREURS

Pourquoi ne serions-nous pas les éclaireurs, les postes de vigie des missionnaires-colonisateurs? Ces derniers n'ont pas le pouvoir de bilocation; ils n'ont pas le temps et les moyens de visiter tous les centres franco-canadiens; de connaître les conditions géographiques, climatériques, nationales... des mille et une régions de l'immensité de nos plaines; de s'enquérir de tous les homesteads vacants, de se tenir au courant des vides que creusent certains départs dans nos centres franco-canadiens... Quoi d'étonnant en cela, puisque bien souvent, nous-mêmes, établis depuis des années dans une province, nous ignorons ces données au sujet des provinces limitrophes, et même des centres un peu éloignés de notre province respective.

Le travail de colonisation doit être chez nous un travail de corps, tous doivent s'y intéresser. L'âme nationale n'est pas l'apanage d'un particulier. C'est le patrimoine commun que chaque Franco-canadien se doit en conscience de défendre, et aujourd'hui plus que jamais. Le flot pressé d'une immigration étrangère menace de nous submerger, de noyer nos villages, nos campagnes franco-canadiennes. Donnons-nous la main pour l'endiguer. C'est le travail le plus pressant. Dans cette manoeuvre, il faut l'ensemble de toutes les énergies de notre race; il faut la concentration de toutes nos forces. Si nous voulons nous développer avec vigueur et assurer notre survivance, emparons-nous du sol. Il y a bien des moyens de nous défendre: l'école, les associations, les cercles de jeunesse... Il semble, à l'heure présente, qu'il soit d'urgence de nous servir de l'arme puissante de la colonisation. Il est du génie militaire de renforcer les postes les plus en danger afin de prévenir une invasion dans l'intérieur de la place assiégée.

De là, la nécessité pour nous de nous constituer, tous et chacun en particulier, agents colonisateurs ou plus justement éclaireurs, avant-postes des missionnaires-colonisateurs.

Dans un article subséquent nous indiquerons le travail que pourrait et devrait effectuer ces postes de vigie.

J. VALOIS, O.M.I.

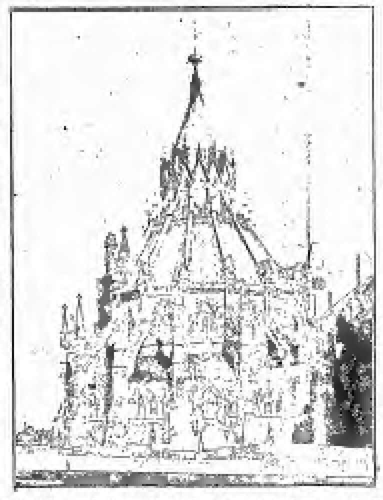

La bibliothèque du Parlement, à Ottawa, de style gothique, est l'un des plus intéressants monuments du pays.

La motion de Charles Marcil

UN AVIS DE MOTION DU DEPUTE DE BONAVENTURE. — LE RAPPEL DU CONSUL MEDINA BARRON. — DESAPPROBATION DU VOYAGE DE SIR HENRY THORNTON AU MEXIQUE.

LA MOTION

OTTAWA. — M. Charles Marcil, député du comté de Bonaventure, présentera une motion à la Chambre des Communes, lors de la prochaine session, pour demander le rappel de L. Medina Barron, consul mexicain à Toronto. Par cette motion il demandera aussi que le Canada s'abstienne de toutes relations subséquentes avec le Mexique "jusqu'à ce que la politique de persécution contre les catholiques romains au Mexique ait cessé".

M. Marcil désapprouve aussi par sa motion le voyage de sir Henry Thornton, président du Chemin de fer National du Canada, au Mexique.

Cette motion aura pour effet de provoquer un débat en Chambre sur le voyage de sir Henry Thornton au Mexique et sur la polémique qui s'est engagée à la suite de la lettre ouverte envoyée par Mgr Fallon au premier ministre du Canada.

M. Marcil demande le rappel du consul Barron et affirme que ce dernier a publié dans les journaux du pays, durant la polémique sur la question, une déclaration contenant des allégations fausses et injurieuses pour l'Eglise catholique.

Voici le texte de l'avis de motion:

"Il est résolu qu'en signe de protestation contre les déclarations insultantes et mensongères faites par L. Medina Barron, consul mexicain à Toronto, dans un communiqué à la presse au sujet de l'Eglise Catholique Romaine et de ses fidèles du monde entier, dont trois millions de canadiens, on demande au gouvernement mexicain de rappeler ledit consul, et que jusqu'à ce que la politique de persécution envers l'Eglise Catholique au Mexique soit abandonnée et les les droits civils et religieux des catholiques romains dans ce pays soient rétablis, le Canada rompe toute relation avec le Mexique.

"Cette chambre regrette, de plus, le voyage de Sir Henry Thornton, et de certains membres de son personnel au Mexique, sur l'invitation du gouvernement de ce pays et déclare, qu'en aucune façon, cette démarche n'est approuvée par le gouvernement et ne doit pas être interprétée comme étant en harmonie avec les sentiments de la population canadienne à l'endroit du Mexique."

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le message du cardinal Rouleau

MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC S'EMBARQUERA A BORD DE L'EMPRESS OF SCOTLAND — PROGRAMME DES RECEPTIONS

Québec. — Voici le message reçu par Monseigneur Chaurier:

"Embarquerons le 21 janvier sur l'"Empress of Scotland" via New-York (signé) Cardinal Rouleau."

Donc, Son Eminence le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec s'embarquera à Cherbourg sur l'"Empress of Scotland".

Son Eminence arrivera à New-York le 29 janvier, et le surlendemain, à Québec.

Voici le programme des fêtes. Il est entendu que S. G. Mgr Omer Plante parlera au nom du diocèse.

Le mardi, 31 janvier, à 3 h. 30, cérémonie à la basilique qui terminera la bénédiction du Très St. Sacrement. A 5 h., réception à l'archevêché. A 7 h., dîner au Séminaire de Québec.

Le mercredi, 1er février, à 8 h., messe basse à la basilique par Son Eminence. A 9 h. 30, réception du clergé au salon de l'archevêché. A 4 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville.

A 7 h. 30, dîner offert par le gouvernement provincial. Les dignitaires de langue anglaise auront leur porte-parole particulier.

L'envoi du billet pontifical au cardinal Rouleau

S. Em. le cardinal Rouleau recevait les envoyés du Vatican dans le salon du Séminaire canadien; il pria Mgr Gosselin, recteur de l'Université de Québec, de lire le billet; puis il exprima ses sentiments. Dans cet acte du Saint-Père, déclara en recevant le cardinal, tout l'honneur et le contentement. Il y voyait une manifestation de la bonté du Pape envers l'Institut de Saint-Sulpice, dont le Pontife était le directeur protecteur et qu'il avait comblé des témoignages de sa bienveillance, lors des fêtes de saint Thomas, et récemment encore en accordant l'indulgence plénière à la récitation du chapelet. Le Pape avait voulu aussi, continua le cardinal, honorer la vénérable Eglise de Québec, dont le fondateur catholique est attestée par tout de dévôts du Nouveau Monde et qui a hérité de son fondateur, Mgr de Laval, une fidélité absolue au Souverain Pontife.

Pour sa part, il était attaché au Pape par toutes les fibres de son être. Sa vie appartenait au Souverain Pontife et particulièrement au pape Pie XI. Le cardinal ajouta combien il lui avait été doux de recevoir ce message en ce Séminaire canadien, dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice, où il lui semblait respirer l'air du pays natal.

MOT D'ORDRE
de l'Action française

A LA SURVIVANCE FRANÇAISE

Nos frères de l'Ouest sont revenus parmi nous. Nous leur tendons une main chaude et fraternelle. Ils sont de l'élite de la race. Ils sont ceux qui veillent et qui se défendent. Ils font honte à notre inertie endormie et ce nom est bienfaisant. Nous leur demandons malgré tout, d'être indulgents pour la vieille province; elle a subi et subit encore tant de jougs dissolvants. Qu'ils comptent plutôt sur les signes de réveil; il y en a, de nombreux, et qui promettent que demain ne sera pas ce que fut hier.

Nous revenons sur une idée qui nous est chère. Que ces voyageurs ne soient pas seulement une occasion de discours et de poignées de mains. Ils devraient être des prises de contact entre ceux qui savent comment se défendent les faiblesses nationales et connaissent le prix de l'union, de l'action concertée. Aucun groupe ethnique n'a des intérêts aussi considérables et aussi élevés que les nôtres à protéger dans la Confédération canadienne. Pour protéger efficacement ces intérêts nous avons besoin d'alliance entre nos forces. Fasse le ciel que nous sachions fondre enfin l'organisme puissant qui rallient et discipline toutes les énergies.

L'Action Française.

Treize sociétés religieuses demandent le rappel de Barron

Le Comité des Sociétés catholiques et nationales de Montréal lors d'une assemblée tenue le 29 décembre dernier a adopté à l'unanimité la résolution suivante après délibération:

"CONSIDERANT que, dans une récente déclaration publique, M. L.-Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des pays de l'Amérique latine par ses enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'esclavage et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion;

"CONSIDERANT que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife qui a dénoncé à l'univers entier la présente persécution religieuse au Mexique, plus cruelle et plus odieuse même que celles des premiers siècles de la chrétienté;

"CONSIDERANT que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays et se sont illustrés tant d'histoire d'Eglise par leurs travaux apostoliques, leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice;

"EN CONSEQUENCE, les sociétés ci-dessous énumérées prient instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du consul du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci, de demander au gouvernement mexicain de rappeler son représentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à tous les ministres du cabinet fédéral et aux journaux.

Société des Artisans canadiens-français.
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.
Ligue des Anciens Retraitants.
Ligue d'Action française.
Syndicats catholiques et nationaux.
Ligue du Dimanche.
Ligue des Bonnes Moeurs.
Association catholique des Voyageurs de Commerce.
Association des guides historiques de Montréal.
Assn. du Bien-Etre de la Jeunesse.

Le secrétaire,
Jean GUERIN.

Le règlement 17 à la législature?

L'honorable premier ministre Ferguson commente des avancés de l'Orange Sentinel. L'Orange prétend que l'amendement du Règlement 17 sera probablement débattu à la chambre à la prochaine session de la législature. A ce sujet le premier ministre, M. Ferguson disait: Cela peut arriver; je ne le sais pas. Personne ne sait encore tout ce qui peut arriver.

Cependant, je ne me tourmente pas. C'est une partie de ma politique, je ne me tourmente jamais, — même lorsque les journaux, créent rendre tout.

Il avoua, cependant, que la question était une de celles auxquelles on doit s'attendre.

L'A. C. J. C. proteste

Montréal, le 30 décembre, 1927.

A l'honorable L. Mackenzie King,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa, Canada.

Monsieur le Premier Ministre,

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE proteste avec énergie contre l'attitude de M. L.-Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, à l'endroit de l'Eglise catholique. Les jeunes qui vibrèrent ressenti l'insulte et sans hésiter ils prennent la défense de leur Mère lâchement calomniée.

Comment ce représentant du gouvernement Calles peut-il en appeler à la presse aveugle et aux préjugés pour annuler l'effet des révélations que le Souverain Pontife a faites à l'univers entier touchant la persécution mexicaine? N'avons-nous pas déjà connu par la presse mondiale ces actes, la honte du pays: le délégué papal reconduit sans cause à la frontière du Mexique; les évêques, les prêtres, les religieux, et les religieuses chassés du territoire mexicain ou traqués comme des bêtes fauves; les laïques, membres des sociétés catholiques, torturés ou mis à mort pour avoir commis le crime de défendre leur foi et la vraie liberté?

L'A. C. J. C. se solidarise avec L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE MEXICAINE dans la présente persécution. Elle salue avec fierté les jeunes martyrs Gonzalez Flores, José Gallardo, Ezequiel Gomez, Nicolas Navarro, Luis Padilla et Serrano, Reynaud et Salvator Vargas, tués en haine de la foi. Face au peloton d'exécution ils eurent la force de crier encore: vive le Christ-Roi! vive le Mexique!

Le séjour de M. L.-Medina ne se peut prolonger au pays. Ce calomniateur de l'Eglise et cet insulteur des catholiques qui représentent les deux cinquièmes de la population du Canada ne peut plus être toléré ici.

C'est la rétractation ou la démission.

Il n'y a pas d'autre solution à cet incident de nos relations internationales.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Pour le Comité central de l'A. C. J. C.

Le Chef du secrétariat général,
(signé) Alphonse de la Rochelle.

Copie conforme
A. de la R.

Message spécial de nos compatriotes de l'Ouest

(De "L'Action Catholique")

Les membres des Associations Canadiennes-françaises de l'Ouest demandent qu'on appuie leur requête auprès des autorités fédérales pour promouvoir l'usage du charbon canadien.

Les taux de transport

Les pèlerins de la Survivance française dans l'Ouest, qui nous ont rendu visite, apportent avec eu un message de l'Alberta. Ces derniers sollicitaient l'assistance de leurs compatriotes de la prov de Québec pour demander au gouvernement fédéral d'encourager la consommation du charbon canadien dans tout le Dominion.

Voici le texte de ce message:

"Nous, les membres des Associations Canadiennes Françaises des provinces de l'Ouest, avons promis notre assistance pour essayer d'obtenir des conditions favorables permettant le transport du charbon canadien sur les lignes du chemin de fer du Canada à un taux qui puisse permettre la vente de ce charbon à un prix raisonnable au consommateur. Cette décision a été prise parce que nous considérons qu'il est essentiel pour le bien économique du pays que les ressources naturelles en vigueur qui requièrent un transport considérable de charbon, soient relevées, et de cette façon permettre de développer un commerce interprovincial illimité de cette commodité, et assurer ainsi un plus grand développement industriel tout en augmentant la richesse nationale.

"De plus c'est une nécessité nationale en raison du fait que quoique nous ayons du charbon de qualités diverses dans l'Ouest du Canada comme dans les provinces maritimes, les provinces centrales n'en possèdent pas. En considérant cette question sur une base d'affaires, il nous semblerait que puisque certaines parties possèdent du charbon et que d'autres n'en ont pas, il devrait exister un moyen de faire ce transport dans les parties qui en demandent, en retour les villes manufacturières du Canada centrale vendraient plus de produits manufacturés l'échange faisant l'affaire de tous.

"Dans le cas du charbon, une grande étendue du pays se trouve située entre les parties minières de l'Est et de l'Ouest, et dans cette région se trouvent les plus grands centres manufacturiers du pays, qui sont privés du charbon nécessaire à leurs besoins commerciaux ou domestiques. Jusqu'ici, étant donné les hauts taux de transport du charbon, il a été impossible de transporter le charbon canadien dans la partie centrale pour revendre au consommateur à un prix raisonnable. Il est résulté de ceci que le marché est resté sous le contrôle du charbon qui vient des Etats-Unis, car les chemins de fer américains donnent toutes les facilités voulues pour transporter le charbon en Canada, où il peut être vendu à un prix contre lequel le charbon canadien, surchargé de gros frais de transport, ne peut entrer en concurrence efficace.

"La conséquence est que le charbon canadien se voit enlever son propre marché, et le pays tout entier doit chaque année une grosse perte. Notre intérêt ne semble pas réaliser combien cela nous coûte. Plus de $100,000,000 sont dépensés chaque année pour l'achat de charbon américain et son transport sur des lignes américaines. Ceci est une perte énorme mais ne représente pas toute la perte.

"Prenons la province d'Alberta, par exemple, où se trouvent situés d'immenses dépôts de charbon. Le Canada dépense chaque année $52,000,000 dans les achats de charbon dans les Etats-Unis et de cette somme achetés en dehors du pays. La province d'Alberta pourrait satisfaire à ces besoins, puisqu'elle possède des charbons domestiques d'une solide supériorité. Nous pouvons facilement imaginer ce que voudrait dire au point de vue affaire la dépense de ces millions au Canada même. — L'industrie en profiterait, le chômage diminuerait, la population augmenterait, et nous serions alors dans une plus grosse mesure à dépenser en objets manufacturés dans l'Est du Canada tout ce l'on préférait qui tout argent change de main dix fois par année, ceci vous donne une idée de ce qui adviendrait des $100,000,000 qui circuleraient dans le pays au lieu d'être envoyés aux Etats-Unis. N'oublions pas que tout argent une fois envoyé aux Etats-Unis ne peut plus nous aider en aucune manière.

"La remède à ceci est entre les mains du gouvernement fédéral du Canada. Il se fait, dans le moment, un appel national auprès du Gouvernement pour en arriver à un ajustement de taux pour le transport du charbon canadien de façon à ce qu'il puisse être vendu à un prix raisonnable et puisse rivaliser avec la compétition du charbon canadien de façon à ce qu'il puisse être vendu à un prix raisonnable et puisse contrer avantageusement la compétition du charbon américain. Ceci pourrait facilement se faire. L'essai fait par la Commission du Chemin de fer, ordonnée pour rétablir un nouveau taux de transport du charbon de l'Alberta dans l'Ontario, n'a pas fait un rapport tout à fait satisfaisant, mais a démontré qu'il était possible d'en arriver à un taux raisonnable.

"Le Conseil de la ville de Montréal a pris une attitude splendide et a unanimement adopté la résolution que nous leur avons suggérée afin que le gouvernement fédéral en arrive à une prompte décision au sujet d'un taux raisonnable pour le transport du charbon sur les chemins de fer. Ils ont donné l'exemple en ceci et déjà les autres conseils de ville et autres institutions par tout le Canada suivent leur trace. Cette question sera débattue à la prochaine session de la Chambre des Communes. Voyez à ce que vos membres soient fermes pour reconnaître les droits du charbon canadien."

Avec la Liaison française au Canada

Relation de voyage de M. Victor Forbin, collaborateur de la "Revue des Deux-Mondes"

(SUITE)

Au Manitoba: la question des écoles

30 juin.

Letellier. — Il est sept heures du matin; quittant l'immense province de l'Ontario, nous avons pénétré de nuit dans le Manitoba et dans le "méridien des montagnes": il faut de nouveau retarder nos montres d'une heure. Et c'est, devant la petite gare flanquée d'énormes silos, la scène à laquelle nous commençons à nous habituer, mais que nous revivons avec la même émotion: une foule de braves paysans conduits par leurs prêtres et qui viennent souhaiter la bienvenue à leurs frères de l'Est.

Ces villages du Far-West sont taillés sur le même modèle: près de la petite gare, en bordure de la voie, deux ou trois élévateurs où les fermiers emmagasinent leur grain, d'où il est déversé dans les wagons, dès que la quantité est suffisante pour le chargement de plusieurs voitures; à une distance qui peut varier entre 500 et 1000 mètres, l'église, construite de bois le plus souvent, mais remplacée ici et là par un édifice de pierre; une maison basse, dont la véranda est protégée des moustiques par des toiles métalliques, est le presbytère; tout près de l'église une construction spacieuse, le "couvent" ou école des filles. Autour de ce centre religieux s'espacent une cinquantaine de maisons basses, faites généralement de planches que l'on ne s'est pas donné la peine de peindre, car chacun a l'espoir de remplacer bientôt le bois par la pierre. Les neuf dixièmes de ces maisons sont occupées par des magasins où les fermiers de la région viennent se ravitailler; si humble que puisse être un village, il possède invariablement deux succursales de banques, sinon trois.

Tandis que la Liaison française se distribue parmi les automobiles qui vont la conduire à l'église, je vais jeter un coup d'œil sur les trois tentes que des Indiens ont dressées à 50 mètres de la gare sur une pelouse qu'a détrempée l'orage de la dernière nuit. Tout d'abord, il m'est impossible d'interviewer ces anciens rois de la prairie, qui paraissent n'entendre ni le français ni l'anglais; mais un gros cigare bagué que j'offre au plus vieux, qui semble être le chef, le décide à secouer son immobilité et à appeler de la tente voisine sa fille, une jolie personne qui sait s'exprimer fort clairement en anglais. J'apprends d'elle que la bande est de la tribu des Chippeways, qui possède une "réserve" (domaine inaliénable) dans les environs.

Traits échantillons d'une race qui fut jadis si fière, et d'allure si noble! Les femmes comme les hommes sont habillés de défroques, et le laudé est accroupi au vestibule sur de vieilles toiles que le sol noir de la prairie a souillées de boue. Deux jeunes filles, cependant, sont vêtues à la mode: robes courtes, bas clairs, souliers découverts à hauts talons. Une seule au visage mélancolieusement dessiné de rides, fume gravement sa très vieille calumet taillé dans un bloc de pierre noire, en veillant avec sollicitude sur un nourrisson. Devant le camp, des tentes de voyageurs pendent d'un trépied de bois sur le feu de bivouac, un chien sommeille, le museau dans les cendres. Près de ces débris du passé, des Peaux-rouges qui poursuivaient naguère, au galop de leurs mustangs, les vastes troupeaux de bisons épars dans l'immense prairie! les grandes villes, les automobiles, la voie ferrée auxquelles que ce passé s'est évanoui pour toujours...

La petite église, dont la façade blanche est décorée de drapeaux tricolores, est déjà remplie de fidèles. Le curé, M. l'abbé N. Jutras, me fait l'honneur de me conduire au premier rang. Hommage à la France, berceau de la race, dont je suis ici le modeste représentant. Avant la messe dite par Mgr Béliveau, évêque du diocèse, le curé fait une allocution vibrante. Il montre avec fierté qu'à Letellier comme dans tous les districts du Far-West colonisés par les Canadiens-Français, ils se sont rapidement multipliés du seul fait de leur natalité. Ici, en 40 ans, leur chiffre est passé de 9,000 à 43,000.

—Nous n'avons pas l'intention de mourir! s'écrie-t-il. Ni notre foi ni notre langue ne périra!

Dans ce vaste Manitoba qui fut découvert et exploré par d'héroïques Français, et principalement par l'intrépide Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Vérendrye, et par ses quatre fils, le fanatisme d'une minorité d'"orangistes" (descendants d'Irlandais protestants) a porté la législature provinciale à interdire l'enseignement du français même dans les écoles privées fondées par les catholiques et entretenues par eux. Cette persécution a secoué l'apathie des Canadiens-Français, les a amenés à s'unir étroitement sur le terrain de la politique, à devenir une puissance dans les luttes électorales. Et déjà, ils enregistrent de nombreuses victoires partielles: malgré les cris des orangistes, les autorités ferment les oreilles et les yeux, et les écoles paroissiales ont rouvert l'enseignement du français sans être inquiétées:

—La loi est là ... le fait est à côté ... nous enseignons ...

Et il termine en précisant:

—Nous assurerons la continuation en Amérique de la plus belle civilisation qui soit au monde: la civilisation française!

Réception au presbytère après la messe. Un cultivateur ouvre la série des harangues. Avec un pittoresque accent de terroir (la paroisse est peuplée de paysans), il exprime de fortes idées sur l'avenir de sa race. Et se tournant vers moi:

—Nous sommes vraiment flattés par le choix d'un représentant de la France. Tous à la paroisse, que ses descendants de Letellier lui restent attachés par le cœur et par l'âme!

M. Beaubien, le seul député français que le Far-West ait encore envoyé au Parlement Fédéral d'Ottawa, prend à son tour la parole; il exhorte la Liaison française à tout faire pour empêcher l'émigration canadienne de se diriger sur les États-Unis aux dépens de l'Ouest, qui réclame des colons "français".

—Un Canadien, aux États-Unis, est perdu pour toujours. Au contraire, la survivance de la race est assurée dans l'Ouest. Ne nous aidez pas pour nous envoyer de vos gens!...

Maintenant, c'est un curé acadien, M. l'abbé Boucher, qui fait partie de notre délégation. Jamais je n'ai entendu choses aussi lamentables prononcées avec autant de tristesse. Pour partager ce sentiment, il faudrait connaître la tragique histoire de ces paysans français d'Acadie arrachés brutalement à leurs foyers et à leurs champs, entassés dans de vieux navires anglais, livrés comme esclaves aux colonies "américaines", et dont les descendants sont revenus au pays des ancêtres, parfois après deux ou trois générations.

Lui aussi, le vieux prêtre, il chante la revanche des berceaux, qui seul ressuscite la race acadienne. Et il dit à ces frères du Far-West:

—Quand on se rencontre entre frères après une longue séparation, on se demande: "Comment vas-tu?" Et moi, je réponds: "Ah! j'ai bien souffert!"

Il évoque ainsi pourquoi, tandis que le Canadien est généralement gai, l'Acadien, lui, est toujours mélancolique et taciturne: il ne peut oublier les persécutions inouïes dont a souffert sa race. Et il termine:

—Frères de l'Ouest, je vous apporte le salut d'une sœur aînée, d'une sœur qui a bien souffert, mais qui veut vivre! ...

Comment ne pas être ému aux larmes par ces lamentations de l'âme acadienne? Mais voici que l'on nous présente une délicieuse jeune fille de seize ans, Mlle Simone Landry, devenue, depuis quelques semaines, l'idole de tous les Canadiens-Français. Le gouvernement fédéral avait organisé un concours d'éloquence inter-scolaire à propos du 60e anniversaire de la Confédération (le 50e tombant en pleine guerre, n'avait pu être fêté), et c'est elle, la petite paysanne, élève des Filles de la Croix de Saint André (ordre dont la maison-mère est à Lapuis, près Poitiers), qui a obtenu le 2e prix en prononçant devant le jury réuni à Ottawa un discours qu'elle nous redit, et qui est une belle page littéraire. On murmure que les jurés furent sur le point de lui décerner le premier prix qu'ils accordèrent finalement à un concurrent de langue anglaise.

—:0:—

Les prix de gros en baisse

Le chiffre-index des prix de gros au Canada sera plus bas pour 1927 qu'il ne l'a été depuis 1916. Il dépose légèrement 151, par comparaison avec 156.2 en 1926, ce qui démontre une baisse de 5 points sur l'an dernier. Les chiffres-index pour les autres années sont les suivants: 160.3 en 1925; 155.2 en 1924; 153.0 en 1923; 213.5 en 1920 et 131.6 en 1916.

Par comparaison avec 1926, il y a eu des baisses dans toutes les classes d'utilité classifiées selon le emploi. Les végétaux et leurs produits ont baissé de 172.2 en 1926 à 164.1 pour les onze mois de 1927; les animaux et leurs produits ont baissé de 141.4 à 140.1; les fibres, les textiles et les produits textiles ont baissé de 176.8 à 158.5; le bois, les produits du bois et le papier de 156.0 à 151.3; le fer et ses produits de 145.1 à 143.6; les métaux non ferrugineux et leurs produits de 176.1 à 176.6; les produits chimiques et leurs semblables de 157.5 à 154.1.

Une condition défavorable de la température au printemps a fait monter les prix du grain et de la farine de telle sorte que le chiffre-index pour le groupe des végétaux était de 181.2 en juin par rapport à 160.3 en janvier. Les prix ont cependant baissé dans les mois suivants.

Les bas prix dans la dernière moitié de l'année pour les métaux, le sucre et le foin ont été les principales causes qui ont ramené le chiffre-index pour les produits des végétaux à 160.2 à la fin de l'année, soit à peu près au même niveau qu'en janvier.

Un appel

Le charbon de l'Ouest

Vendredi, le 30 déc. 1927.

Nos lecteurs ont pu lire hier, en troisième page, l'appel des Associations canadiennes-françaises des provinces de l'Ouest. Que dit cet appel?

Nous avons promis à nos compatriotes de l'Ouest d'aider à l'effort général qui se fait actuellement pour obtenir d'Ottawa des taux de transports suffisamment raisonnables pour permettre au charbon de l'Ouest de faire la concurrence au charbon étranger sur le marché du centre canadien.

Nous dépensons chaque année, disent ces Associations, l'énorme somme de $100,000,000.00, pour faire venir du charbon américain, quand les mines canadiennes pourraient suffire à une bonne partie de cette demande.

La Commission des Chemins de fer, en conclusion d'une récente enquête, a fait des suggestions, déterminant qu'il est possible d'établir des taux raisonnables de transport, mais ne donnant pas encore satisfaction.

Contre la question sera débattue à la prochaine session fédérale, nous prions les députés de l'Est de nous donner la main pour ouvrir le marché national au charbon canadien estimant qu'en procurant plus de travail dans l'Ouest on assurera en même temps un meilleur marché aux produits des manufactures de l'Est.

* * *

Le problème est assurément difficile à résoudre. Nous nous rappelons tous, en effet, l'enquête qui a été tenue au lendemain des grandes troubles survenus dans les mines de la Nouvelle-Écosse. Cette province aussi possède du charbon et se plaint que, bon an mal an, elle doit laisser importer la production parce qu'elle ne trouve pas au Canada le marché qui devrait lui revenir.

L'obstacle pour les mines de l'extrême Est, comme pour celle de l'Ouest est le transport. Cet obstacle est d'autant plus grave que le centre canadien se trouve à proximité presque des mines américaines, et que le charbon anglais, grâce aux bas taux du transport maritime, peut être mis sur ce marché dans des conditions avantageuses de concurrence.

Les docteurs ès-tarif n'ont pas cherché longtemps pour suggérer une solution. Pour eux, le remède est simple et guérit tous les maux. Il ne s'agit que de relever les droits d'entrée du charbon étranger.

Si le charbon était une marchandise de luxe, nous n'y verrions peut-être pas beaucoup d'objections; mais sous notre climat rigoureux le charbon est de première nécessité. Relever les droits d'entrée c'est relever sans discussion le coût de la vie, rétrécir les moyens de subsistance du peuple. Il ne faut pas songer à cette taxe prohibitive. D'autant plus que ce serait faire payer directement par le consommateur de l'Est, et par lui seul, la protection que l'on accorderait ainsi aux mines de l'Ouest.

* * *

Si des sacrifices doivent être faits, — et tous le réclament sans discussion — pour faire progresser notre industrie nationale, utiliser nos ressources naturelles, ces sacrifices doivent être également répartis sur tous, parce qu'ils seront à l'avantage général.

La Commission des Chemins de fer, comme le reconnaît l'appel de nos associations canadiennes-françaises de l'Ouest, l'a compris et a fait des suggestions en ce sens. On nous dit que ce qui est suggéré n'est pas suffisant et n'atteindrait pas le but que l'on cherche. C'est donc que nous avons pris la bonne voie, mais que nous n'avons pas suffisamment marché.

Le cas du charbon peut être comparé à celui du blé en faveur des ports de l'Est. Après des années de lutte nous avons fini par obtenir des taux de transport raisonnables permettant, si on veut en profiter, de donner à nos ports de l'Est l'importance qui leur revient.

Avec plus d'étude, nous arriverons sans doute à satisfaire le légitime désir de nos amis de l'Ouest. Que ces derniers ne se découragent pas s'ils n'obtiennent pas immédiatement ce qu'ils réclament. Les bonnes mesures sont parfois bien lentes à venir.

(L'Action Catholique)

Thomas POULIN.

CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE ET PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Sous la présidence de S. G. Mgr PRUD'HOMME, Évêque de Prince-Albert et Saskatoon

DÉPART LE 8 FÉVRIER

Pour renseignements et itinéraire s'adresser aux organisateurs

LES VOYAGES HONE

Montréal — Québec

Lettre au "Patriote"

Un poisson officiel

C'est ainsi qu'il convient de qualifier l'auteur des sales calomnies lancées il y a quelque temps contre l'Église catholique par un nommé Medina Barron, consul général du Mexique au Canada et contre lesquelles une association politique de cette province vient de protester énergiquement.

Voici à ce sujet le texte intégral de la résolution envoyée au député de Prince-Albert aux Communes, l'hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada:

Attendu que le Club Libéral d'Albertville n'entend pas laisser bafouer la foi catholique qu'il chérit;

Attendu que le nommé Medina Barron, résidant à Toronto, a faussement accusé l'Église catholique d'obscurantisme à l'occasion de l'envoi d'une lettre de protestation de S. G. Mgr Fallon, contre le voyage de M. Thornton au Mexique;

Attendu que cette assertion est une insulte à la vérité et à la foi catholique de 40 pour cent de notre population canadienne;

Attendu qu'au contraire, l'Église catholique non seulement au Mexique, mais au Canada et dans tous les pays a été l'initiatrice et le fondateur de la civilisation chrétienne, et que l'Église catholique, par sa doctrine, ses œuvres et ses œuvres d'éducation et d'hospitalisation est un élément de progrès et de bien-être même matériels.

Il est donc résolu que cette association proteste énergiquement contre les paroles calomniatrices du dit Barron et demande son renvoi immédiat par voie du gouvernement canadien.

Il est de plus résolu que copie de la présente soit envoyée à notre député, l'hon. W. L. Mackenzie King, ainsi qu'aux journaux, pour publication.

LE CLUB LIBERAL D'ALBERTVILE.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Importation de chaussures

En novembre dernier le Canada a importé 64,278 paires de chaussures d'une valeur totale de $178,463. C'était 2,300 paires de moins que pendant le mois précédent, octobre.

On a importé, en chaussures d'hommes, 28,688 paires de la Grande-Bretagne et 3,320 paires seulement des États-Unis. Pour les chaussures de femmes c'est l'inverse qui s'est produit: les importations américaines ont été de 25,343 paires et les importations anglaises, de 8,130 paires.

Pour les douze mois finissant avec novembre 1927, nous avons importé 337,312 paires de chaussures d'hommes et 242,495 paires de chaussures de femmes. Pendant le même temps, nos exportations ont été de 91,103 paires de chaussures canadiennes, d'une valeur de $253,514. Les exportations de l'année précédente avaient été de 105,429 paires de chaussures, d'une valeur totale de $276,273.

Les revenus de chemins de fer

Suivant les compilations du Bureau de la Statistique pour les premiers dix mois — de janvier à octobre — de cette année, les revenus bruts des chemins de fer à vapeur canadiens ont augmenté de $3,991,284.

Par suite des dépenses d'opération, le revenu net d'opération a baissé de $10,472,184 et les rentes d'opération de $11,342,768.

Les chiffres pour les dix mois des deux grandes compagnies sont les suivants:

Chemins de fer nationaux: Revenus nets sur les lignes canadiennes moindres qu'en 1926 par $4,387,881; sur les lignes des États-Unis, ils ont augmenté de $565,449, ce qui porte la diminution totale pour cette année à $3,881,932. Les rentes d'opération ont baissé de $4,235,084.

Pacifique Canadien: Les revenus bruts ont augmenté de $2,624,383 mais les dépenses d'opération ont augmenté de $4,793,394, ce qui réduit les revenus nets d'opération de $4,169,011 et rentes d'opération de $5,112,610.

Échanges commerciaux

Ottawa. — Le total des échanges commerciaux du Canada pour les douze mois à la fin de l'année s'est évalué approximativement à $2,358,000,000. Ce qui constitue une augmentation de $43,000,000 sur le total des échanges commerciaux pour l'année 1926.

Les statistiques de cette année sont naturellement incomplètes. Elles ne couvrent que la période finissant fin de novembre et comme les statistiques de décembre ne sont pas encore compilées, il est impossible de donner une compilation exacte pour toute l'année.

Les calculs sont basés sur les statistiques à la fin du mois dernier. Ils se comparent comme suit avec les statistiques de l'an dernier:

Importations, 1927, $1,096,000,000; 1926, $1,008,000,000.

Exportations canadiennes, 1927, $1,230,000,000; 1926, $1,266,000,000.

Exportations étrangères, 1927, $30,000,000; 1926, $2,291,000,000.

En basant les calculs sur les statistiques approximatives de 1927, la balance favorable visible du commerce (excès des exportations sur les importations) sera d'environ $158,000,000. En 1926, la balance favorable du commerce fut de $275,000,000.

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant son arrérage ou en se renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

L'Irlande et l'aviation

Dublin. — L'État Libre d'Irlande organise un département d'aviation civile avec le colonel C. Russell, ancien commandant des forces aériennes nationales, comme directeur.

Des négociations sont en cours depuis quelque temps entre le gouvernement du sud et l'Imperial Airways, de Londres, à propos des possibilités d'un service aérien entre l'État Libre et l'Angleterre.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

Docteur J. B. TRUDELLE

DIPLOME EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.

Ancien élève de l'Hôpital Lariboisière et Broca, Paris.

Ex-Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1912-1914.

Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.

Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.

Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la femme, Hôtel-Dieu, Université Laval.

Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.

ADRESSE DU BUREAU

2031—11ème Avenue

REGINA, SASK.

Téléphones—2702 et 2703.

Fondée en 1831

Tannerie 1934 rue Iberville

Dionne, Lalonde & Cie Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Tanneurs et Corroyeurs

Bureau et Fabrique

45 à 49 Ouest Victoria

MONTREAL, QUE.

JOHN DANSLEY

PLOMBIER, EXPERT EN CHAUFFAGE

Réparations faites promptement.

Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages seuls.

Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.

111, 14ème RUE OUEST.

Téléphone 2801 Prince-Albert

Impressions
Annonces

Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces honnêtes et que tout ce qui vient par ces services favorise la diffusion de l'ancien journal français de la Saskatchewan.

Confiez-nous vos travaux d'impression et vos Annonces

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE adressez-vous à

HENRI MELIS

48, 14ème RUE OUEST

Téléphone 2821

MAISON BELGE

TRAVAIL SOIGNE

LAVAGE A SEC,

Prix Modérés

PRINCE-ALBERT - - SASK.

Pourquoi se faire opérer?

Faite usage du merveilleux purificateur.

HEPATOLA

Il corrige les dérangements du foie et de l'estomac.

Manufacturier:

MRS. GEO. S. ALMA

230—4ème Avenue Sud

Boite 2073 Saskatoon, Sask.

Dept. P. L.

CHARBON

Les meilleures qualités.

MIDLAND

IDEAL

WESTERN GEM

CARDIFF

RADIANT

McLEOD RIVER.

Prix: de $7.00 à $11.00 la tonne.

TELEPHONE 2276

North Star Lumber Co., Limited

(L'entrepôt du bon charbon)

Prince-Albert - Sask.

J. P. HEPBURN, Gérant.

PEAUX

PEAUX DE VACHES

Il nous faut une grande quantité de peaux. Nous payons les plus hauts prix du marché. Expédiez ou apportez les immédiatement à

LOUIS & PERMACK LIMITEE

Coin de la rue Rivière et 2ème Ave. Ouest, Prince-Albert, Sask.

Téléphone No. 2572

Nous payons les frais de transport pour une quantité au-dessus de 150 livres.

FOURRURES

AUX PLUS HAUTS PRIX DU MARCHE

Il y a beaucoup d'argent à faire à trapper, si vous nous vendez vos fourrures.

Expédiez ou apportez les immédiatement à

LOUIS & PERMACK LIMITEE

Prince-Albert, Sask. Tél. No. 5

Prince-Albert, Sask.

Téléphone No. 2572

Nous payons tous les frais de transport par grande vitesse.

The Prince Albert Mfg Co. Limited

Faites passer des fenêtres à votre vestibule, nous ferons ce travail pour vous.

Ameublement d'église, de magasin et de bureau.

Nous réparons les planchers et toutes sortes de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.

Téléphone:

Jour, 2255 Nuit, [illegible]

J. P. DESROCHERS

Entrepreneur en Construction

Constructeur de l'Hôpital Ste-Thérèse, Trochu et du Couvent de Legal, Alta.

10177—97ème rue,

EDMONTON - - ALTA.

J. L. GUAY

[illegible]

CLANDONALD et ST. BONIFACE

Madame C. Chevalier

Mariée à 16 ans. Jambes enflées. Hémorragie, Epuisement.

Au lit durant des semaines. Elle crut mourir.

"Je me suis mariée à seize ans et il n'y avait pas très longtemps que j'étais en ménage que déjà l'anémie m'avait atteinte. A mon lever, des étourdissements, des bourdonnements d'oreilles, des palpitations de cœur m'obligeaient à quelques minutes de repos. C'était encore la même chose plusieurs fois dans la journée. Le soir j'avais les jambes enflées et je me sentais épuisée. Dans cet état j'eus une maladie avant terme et une hémorragie. Je fus au lit durant des semaines et, après quelques mois, je n'étais pas encore parfaitement rétablie que de nouveau j'eus à subir un même accident. Cette fois j'ai bien cru mourir. Enfin, quand tout danger fut disparu, j'ai employé les Pilules Rouges et encouragée par les effets réconfortants de ce remède, je n'ai pas manqué d'en prendre durant les deux années qui suivirent. Je me suis ainsi pourvue de forces suffisantes, si bien rétabli ma santé et j'ai maintenue ensuite par l'emploi fréquent de quelques boîtes de Pilules Rouges". Mme Carlotta Chevalier, 4000, St-Denis, Montréal.

Les **PILULES ROUGES** se recommandent à toutes les femmes de tout âge dans les cas de

Anémie
Chlorose
Perte d'appétit
Faiblesse d'estomac
Mauvaise circulation
Troubles nerveux
Maux de tête
Irrégularités
Douleurs internes
Troubles du retour d'âge

Au besoin consultez gratuitement nos médecins par lettre ou à leurs bureaux, au No. 1570, rue St-Denis, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (dimanches et fêtes religieuses exceptés). L'emploi des Pilules Rouges aidé des bons conseils de nos médecins est le traitement le plus certain et le plus économique. Chez tous les pharmaciens ou par la poste, 50 cents la boîte, 6 boîtes, $2.50.

PILULES ROUGES

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée,
1570, rue St-Denis, Montréal

RENARDS ARGENTES

INSPECTES ET ENREGISTRES PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Renards Argentés de Gravelbourg, Limited

GRAVELBOURG, SASK.

Demandez-nous nos brochures explicatives en français.

EVANGILE

I. — *Le figuier maudit*

(S. Mt. XXI, 18-19; S.M., XI, 12-14.)

Le lendemain, dès le point du jour, comme Jésus sortait de Béthanie avec ses Disciples pour revenir à Jérusalem, il eut faim. Ayant remarqué, de loin, sur le bord de la route, un figuier couvert de son feuillage, il s'en approcha pour voir si peut-être il n'y trouverait point quelques fruits, bien que ce ne fût pas encore la saison des figues; il n'y trouva que des feuilles. (1). Alors il dit au figuier:

Que jamais personne ne mange de ton fruit, et que jamais il n'en naisse de toi!"

Les Disciples entendirent et remarquèrent ces paroles.

NOTE

(1) Il y a pour les figues, une double saison: les mois de juin et d'août. Notre-Seigneur le savait; pourquoi donc maudit-il cet arbre? Parce qu'il symbolisait la nation juive. C'était en effet un arbre trompeur et qui n'avait que des apparences. Les bons figuiers poussent d'abord leurs fruits et ensuite leurs feuilles; celui-ci n'avait que des feuilles.

Les voeux du cardinal Rouleau

Québec. — Câblogramme venu à l'archevêché:

Rome. — Vifs remerciements. Voeux. Heureuse, sainte année à tous, auxiliaire, vicaires généraux, chapitre, communautés, fidèles, oeuvres sociales, avec spéciale bénédiction du Saint-Père.

Cardinal ROULEAU.

Bons souhaits du cardinal Rouleau

Québec. — En réponse aux félicitations que le lieutenant-gouverneur de la province avait câblées en son nom et au nom de M. Taschereau, à Son Eminence le Cardinal Rouleau, un câblogramme a été reçu par M. Pérodeau qui se lit comme suit:

Rome, 29

Hon. M. Pérodeau,
Québec.

Heureux de vous remercier. Je vous offre ainsi qu'au premier ministre et à tous, mes voeux de bonne et sainte année.

(Signé) Cardinal Rouleau.

La Ligue du Christ-Roi de Paray-le-Monial élevée à la dignité et aux privilèges d'Archiconfrérie-mère

Dans une importante lettre romaine, S. G. Mgr l'évêque d'Autun publie le Bref pontifical par lequel S. S. Pie XI élève la Ligue du Christ-Roi, établie à Paray-le-Monial dans la chapelle des Apparitions, à la dignité et aux privilèges d'Archiconfrérie-mère.

C'est la reconnaissance officielle des campagnes et une année de travail (1) de dévouement que la Société du Règne social de Jésus-Christ, puis la confrérie du Christ-Roi ont consacrées à la défense des droits souverains de Jésus-Christ. De 1924 à 1926 spécialement, la société du Règne social de Jésus-Christ a pris l'initiative et la direction d'un referendum mondial et d'une vaste campagne d'opinion qui ont fait leur consécration dans l'institution de la fête du Christ-Roi et dans l'Encyclique *Quas Primas*.

En établissant la Ligue du Christ-Roi établie à Paray-le-Monial, pour en faire l'Archiconfrérie-mère qui, seule, aura le droit, dans le monde entier, de s'affilier des Confréries de même espèce, le Saint-Siège manifeste par là les prérogatives sacrées de sanctuaire privilégié des apparitions de Notre-Seigneur, centre immédiat de la dévotion au Christ-Roi.

Le centre d'étude et de propagande de la Ligue universelle du Christ-Roi est établi au Hiéron de Paray-le-Monial, bien connu de tous les pèlerins. Pour les inscriptions individuelles, pour les affiliations de confréries, s'adresser à M. le directeur de la Ligue, au Hiéron.

("La Croix", Paris.)

Les causes en canonisation des vén. Mères d'Youville et Marguerite Bourgeois

S. G. Mgr l'administrateur vient de recevoir les lettres rémissoriales nécessaires—Mgr Hertzog nommé postulateur à Rome et M. Olivier Maurault, p.s.s., vice-postulateur—Le procès canonique commencera en février.

Un tribunal ecclésiastique sera établi à l'archevêché de Montréal au commencement du mois de février prochain pour juger certains détails des causes en canonisation de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal et de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

La Sacrée Congrégation des Rites vient de faire tenir à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque administrateur les lettres rémissoriales pour ces deux causes.

Le tribunal qui sera nommé incessamment, sera appelé à vérifier l'authenticité d'un miracle obtenu par l'intercession de la Vénérable Mère d'Youville et d'un autre obtenu par l'intercession de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

LES POSTULATEURS

S. G. Monseigneur Hertzog, le la Procure des Messieurs de Saint-Sulpice à Rome, a été nommé postulateur dans les deux causes et M. Olivier Maurault, p.s.s., curé de Notre-Dame a été nommé vice-postulateur et remplira par délégation, le rôle du postulateur. C'est lui qui sera chargé de demander officiellement à S. G. Mgr l'archevêque l'introduction du procès et la constitution du tribunal, qui présentera aux juges la liste des témoins et veillera à l'expédition des documents à la Sacrée Congrégation des Rites. Il n'assistera cependant pas aux séances du tribunal.

L'EXAMEN DES MIRACLES

Le tribunal se composera de S. G. Monseigneur l'administrateur et d'au moins deux juges à chacune des séances. En l'absence de Sa Grandeur, trois juges devront siéger ensemble. En plus de ces trois juges, il y aura nécessairement un promoteur de la Foi, chargé de surveiller la procédure canonique, un notaire, chargé de la rédaction des minutes, un curseur, un médecin d'office, qui peut poser aux miraculés toutes les questions qu'il juge à propos dans l'intérêt de la science ou de la religion. Lorsque la cause aura été étudiée, la personne qui se prétend guérie devra être examinée par le médecin d'office et deux autres médecins nommés par le tribunal.

Le rapport du tribunal et des trois médecins sera ensuite envoyé à la Sacrée Congrégation des Rites, à Rome, qui prendra connaissance du rapport et fera un second procès.

EN FEVRIER

Le procès qui commencera en février devra être terminé dans un an, suivant le code de procédure canonique, mais le tribunal pourra toutefois, après cette période, demander à Rome une prolongation de délai.

Les lettres rémissoriales sont actuellement à l'archevêché et sont ordonnées sous triple sceau. Les sceaux doivent en être gardés intacts jusqu'à l'ouverture du procès, et s'ils étaient brisés, il faudrait écrire à Rome et recommencer la procédure d'expédition.

Extraits d'une lettre du R. P. Joseph Turcotte, O.M.I.

De la Mission du Sacré-Coeur, Fort Simpson, N.W.T.

Intelligents, les petits, et pieux comme des enfants au-dessus de leur race. Tous les jours, dès que la faible voix de mon humble clocher annonce l'heure du catéchisme, mes petits arrivent en trottinant, ils saluent le coeur sur les lèvres et s'alignent, avec la vitesse de l'éclair, sur les bancs, placés toujours en face du grand catéchisme en images du Père Lacombe. Puis, je m'explique, à tour de rôle, telle ou telle image, la Création, la Chute d'Adam, le Déluge, la Tour de Babel, etc., etc. Les plus savants répondent avec un aplomb qui ferait monter le rouge de la honte au front de bien des blancs plus âgés qu'eux. Et si, par hasard, quelqu'un, saisi par la gêne ou trahi par un défaut de mémoire, reste en panne, les autres le regardent avec des yeux qui ont l'air de dire: "Quel ignorant! Tu ne sais pas encore cela?" N'est-il pas qu'il fait bon se dévouer pour ces chers petits êtres. Qui sait dire si, plus tard, mes petits n'iront pas à la blanche aristocratie du Mackenzie? Caché dans les profondeurs du sol, enseveli sous les rangées de sable, le diamant demeure longtemps inconnu malgré sa valeur et son éclat; patiemment, il attend le jour, où mis à découvert par la pic du mineur cupide, il subira la taille et projettera le brillant reflet de mille feux.

Le petit oiseau, au haut de l'ombrelle, ne chantera pas des branches feuillues, les bosquets de verdure, entonne sa suave chanson, sorte de prière adressée au Créateur, et prend ses ébats dans la plaine illimitée des airs. Mais si le diamant est à son état naturel, dans le sol qui le recouvre, ne le voit-on point briller sur le calice de l'autel, sur la couronne des grands de la terre, sur le diadème de la statue miraculeuse de la Vierge Marie? Si l'oiseau vole dans la verdure et promène ses loisirs dans l'immensité des cieux, ne le voit-on point compagnon captif de l'homme, s'apprivoiser sous sa main, le réjouir de ses chants? Tel l'enfant, le petit Indien du Nord, se voit placé dans le sanctuaire, apprivoisé par la main du missionnaire, modelé à l'instar de Jésus. Demain, peut-être, ces sauvageons porteront le flambeau devant l'escouade civilisation et chanteront des prières que celle-ci ne connaîtra pas!

Le catéchisme quotidien et la prédication du dimanche constituent les tours, ainsi que j'ai passé à Wrigley. L'étude de la langue esclave que je n'ai pas encore eu le temps de terminer à fond, m'est cependant assez facile. L'étude de cette langue est d'ailleurs l'unique que j'ai pu faire en réponse. Mais seul, deux devoirs me commandent: celui de prière m'appelant à la prière, à la méditation, à la messe, aux différents exercices de règle et de ministère; celui de l'entraide m'invitant à faire la cuisine, hiverner la maison, couper et fendre le bois, charroyer l'eau, faire le lavage, etc., etc. Le prêtre qui n'aimerait pas la solitude, "le silence blanc", l'humble travail de Jésus ouvrier, trouverait dur de vivre dans le nord. Pour moi, rien ne me plaît tant que la vie seule avec Jésus seul, mais, à l'année, je supporterais difficilement de vivre sans autre compagnon, sans prêtre surtout.

Ici, à Simpson, je vis mieux partagé. Depuis mon arrivée il y a trois ans, j'ai toujours joui de l'aimable compagnie de notre dévoué Père directeur et de trois Frères convers. Ma grande occupation, est comme en mission est l'étude de la langue esclave, ainsi une grande partie de mon temps est manquée, goutte à goutte, par des travaux nécessaires que je n'ai le pas et que je ne saurais éviter. Sermons à l'église tous les deux dimanches, en anglais ne m'est exclusive, de n'est pas en le fond, ni de donner un seul sermon en langue, durant les deux dernières années catéchisme à l'école trois fois par semaine, confessions hebdomadaires à l'hôpital et, cette année, préparation de la retraite annuelle que S. G. Mgr Breynat m'a demandé de prêcher. Si j'ajoute à cela les heures prises aux travaux des Frères qui requièrent assez souvent mon assistance, le temps réclamé par de trop nombreux rapports et comptes et celui que je dois consacrer à l'étude de l'esclave, j'en arrive à l'obligation d'empiéter sur les heures du sommeil pour la théologie, la correspondance, certaines études privées, dont j'aurais tant besoin, que l'administrateur ne fait, mais que je ne fais jamais. Pauvre missionnaire! Pour avoir voulu contrarier ses goûts, il faut par n'en plus avoir, ou plutôt, il n'en a qu'un, celui de faire la volonté de Dieu.

Nouvelles religieuses

Mgr B.-H. Restrepo est décédé

Bogota, Colombie. — Mgr Bernardo-Herrera Restrepo, archevêque de Bogota et Primat de Colombie, est décédé ici. Le défunt était âgé de 82 ans, étant né le 11 septembre 1844. Il était à la tête de l'archevêché de Bogota depuis quarante ans. Il avait fait ses études en France et en Italie. Durant la guerre civile en Colombie il lutta énergiquement pour la paix. Il sera remplacé par Mgr Ismael Perdomo, qui fut en charge des affaires de l'archevêché durant la maladie du prélat défunt. Il fut élu évêque de Medellin le 27 mars 1885, promu au Consistoire du 4 juin 1891, succédant à Mgr Télesphore Paul, S.J., assistant au trône pontifical le 5 mai 1896.

Changements chez les RR. PP. Oblats

Lowell, Mass. — Le R. P. Louis Bachand, des Pères Oblats, succède au R. P. Eugène Turcotte, comme curé de la paroisse Saint-Joseph de Lowell et comme supérieur de la province Saint-Jean-Baptiste.

Les RR. PP. Armand Baron et Augustin Graton seront les assistants du R. P. Bachand à la maison Saint-Joseph.

Le R. P. Bachand servait comme économe et comme missionnaire à la maison Saint-Joseph depuis 1916.

Les Pères Blancs aux Etats-Unis

La Société des Missionnaires d'Afrique dits Pères Blancs va fonder une maison aux Etats-Unis.

Le Supérieur de cette maison naissante serait le R. Père Joseph Pilon, actuellement à la maison de St-Malakoff; il aurait pour collaborateur un confrère né à Lawrence, croyons-nous, le R. Père Armand Roy qui était au couvent de Bishop-Waltham, qui a été récemment rappelé en Amérique et qui vient d'arriver à Québec.

Il est souverainement heureux que l'Institut du Cardinal Lavigerie étende dans la République voisine des ramifications et se bien-fasse. Cette communauté possède des établissements en Afrique, l'Institut de son comptant apostolat, en Angleterre et au Canada, lesquels alimentent le recrutement des missionnaires.

Le feu au Séminaire de Québec

Québec. — Un commencement d'incendie a été découvert au Séminaire de Québec. Les autorités du Séminaire ne veulent rien dire à ce sujet. Mais nous avons appris que le gardien en faisant sa tournée, s'aperçut qu'une épaisse fumée commençait à envahir les corridors. Il donna l'alarme et on constata qu'un incendie venait de se déclarer dans l'une des parties. On apprit que l'on croit avoir été allumé par une main criminelle a été causé par du phosphore enveloppé dans un journal.

On sait qu'il n'y a personne actuellement au Séminaire. Les élèves sont en vacances depuis une semaine. Les détectives ont été saisis de la chose et ont commencé une enquête.

Bénédiction de l'église de Saint-Vincent-de-Paul

Sa Grandeur Monseigneur l'administrateur bénira dimanche le 22 janvier prochain, à 10 heures 30 de l'avant-midi, la nouvelle église de S.-Vincent de Paul de Montréal.

La paroisse S.-Vincent de Paul est desservie par M. l'abbé L.-J.-R. Boisonneault.

La valeur de mon âme

Ignace, chef des Yakimas, l'un des convertis du P. de Smet, le grand apôtre des Peaux-Rouges, fut souvent invité par les protestants à abjurer sa foi catholique en faveur de sa secte.

Un jour, le dialogue suivant s'engagea entre le brave Ignace et le ministre protestant:

Combien dois-je te donner pour que tu te fasses protestant?

Beaucoup!

200 piastres?

Beaucoup plus!

500, 600 piastres?

Oh! bien plus!

Mais combien donc? Quelle somme exiges-tu?

Pourrais-tu la valeur de mon âme!...

Une semaine mariale orientale

L'an dernier à cette même époque, une Semaine des liturgies orientales avait eu lieu à Paris par l'initiative de Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal archevêque, et dénommé l'évêque des étrangers, qui elle avait eu un plein succès. Tous les curieux de la vie si riche de la liturgie catholique, tous ceux que passionnent, et ils sont nombreux, les problèmes de l'Union des Eglises, avaient suivi avec attention, le développement des cérémonies qui montraient à tous que la vie liturgique de l'Eglise catholique n'est point enfermée dans le seul rite romain, mais que adaptée aux civilisations diverses, héritière des cultes différentes qui formèrent la chrétienté, elle est riche de l'apport des siècles.

Cette année Mgr Chaptal a eu l'heureuse idée de consacrer autour de la Vierge Marie, honorée dans tout l'Orient, comme dans l'Occident tout entier, le rythme divers des cérémonies liturgiques de sa semaine Orientale.

Et tout d'abord, c'est sous le rite romain, à Notre-Dame des Victoires, que la Vierge Marie se voit célébrée. Mgr Chaptal chante la grand'messe et le P. Morsall, professeur de théologie mariale à l'Institut Catholique de Paris, fait le sermon. Le lendemain nous voit à Saint Julien le Pauvre où Mgr Attié, recteur, dit la Grand'messe en rite gréco-melchite. Puis l'abbé Khoury, recteur de l'Eglise syrienne, célèbre en son rite, à la basilique Sainte Clotilde, la Vierge Immaculée. Voici encore le Prince abbé Ghika, en rite roumain, Mgr Pharès, en rite maronite, Mgr Kevorkoff, en rite russe, Mgr Rahaban en rite arménien, qui chantent l'office de la Vierge, mère de Dieu. Et le soir, les conférences présentent à nos esprits et des projections montrent à nos yeux l'iconographie de la Vierge dans les rites différents et les pèlerinages divers en ces lieux d'Orient les foules pieuses se rendent prier celle qui fut choisie de toute éternité pour naître au milieu de la faute originelle. Une des conférences les plus goûtées fut celle de madame Vanda de Lada, dévouée à la Diète de Pologne, sur le célèbre pèlerinage polonais de Czestochowa.

Dimanche 18 décembre, sous la présidence du Cardinal, a lieu la grande procession des dignitaires des différents rites. Et dans l'antique basilique Notre-Dame, habituée aux plus grandioses spectacles se déroulera émouvante et riche la procession de tous ces évêques, de tous ces abbés mitrés qui mêlent l'or éclatant de leurs chapes, de leurs mitres, de leurs tiares, au gris sombre de nos nefs séculaires. Voici une image de la chrétienté, diverse dans ses rites, et parlant dans ses langues liturgiques, mais une dans sa pensée d'adoration, dans l'adhésion des intelligences aux mêmes dogmes révélés, ainsi se déroule, spectacle d'un enseignement plus haut et plus précieux que tous les sermons et que tous les discours.

Et de toutes ces lèvres, romaines, grecques, russes, roumaines, arméniennes, maronites, arméniennes, une même prière monte vers la Vierge dont la conception immaculée est fêtée dans l'Eglise romaine et dans l'Eglise grecque à deux dates si voisines, le 8 chez l'une, le 9 chez l'autre.

"Le choeur des prophètes a prédit depuis longtemps aux âmes en le souci à Dieu, une Vierge pure et immaculée; c'est elle qu'a conçue Anne la stérile; c'est elle que nous, qui avons été sauvés par son entremise, nous chantons avec joie, car elle seule est immaculée."

Victor BUCAILLE.

Une délégation de l'Union catholique des Cultivateurs

Québec. — Une délégation de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, ayant à sa tête le président de l'Union, M. A. Lalande, a rencontré les membres du cabinet provincial. Le but de la réunion était de soumettre au cabinet les résolutions du récent congrès de l'Union et tout particulièrement une résolution demandant l'établissement d'un crédit rural.

Les funérailles de M. Honoré Morissette

Les funérailles de M. Honoré Morissette ont eu lieu mercredi en l'église St-Germain à Courtenay, P.Q., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 80 ans, et demeurait à Courtenay depuis près de 40 ans. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. H. Savard, recteur de l'école Normale de Sherbrooke. Le service fut chanté par son fils, M. l'abbé J.-A. Morissette, curé de Radville, Sask., assisté de M. l'abbé Hodin, curé de l'église St-More comme diacre et de M. l'abbé Lainel, vicaire à St-Edmond, comme sous-diacre.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, deux fils: M. l'abbé J.-A. Morissette, curé de Radville, Sask., et M. Napoléon Morissette de North Stratford, P.Q., trois filles: Mme Nazaire Bolduc, Mme Damase Lemieux et Mlle Rose-Anna Morissette de Richmond.

Conduisaient le deuil: M. Joseph Hébert. Les porteurs étaient MM. Hilaire Savard, Louis Audette, Zéphirin Gaudreau, Louis Paradis, Georges Savard, Amédée Brosseau.

Offrandes de messes, M. l'abbé J.-A. Morissette, M. et Mme Honoré Lamontagne, M. et Mme Napoléon Morissette, M. et Mme Adolphe Ménard, M. et Mme Louis Beaulieu, M. et Mme Nazaire Bolduc, M. et Mme Willie Lemelin, M. et Mme Léon Normand, Manchester, N. H., M. et Mme Georges Normand, Manchester, N.H., neveux du défunt.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Léon Brulet, Mlle Liliane Charland touchait l'orgue. Son fils, M. l'abbé Morissette, accompagné de M. l'abbé Savard, curé de St-Edmond, et de tous les parents et amis reconduisirent au cimetière les restes du regretté défunt.

A la famille si douloureusement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire
J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Tél. [illegible]
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien
Des Hôpitaux de Paris et de New-York — Téléphone [illegible]
DR. J. BOULANGER
MEDECIN & CHIRURGIEN
Spécialité: Chirurgie abdominale
[illegible]
PRINCE ALBERT, SASK.

Avocat
ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Avocats et Procureurs
LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
[illegible], MONTREAL
Tél. [illegible]
[illegible]

Dentiste
Téléphone [illegible]
DR. CHAS C. CLERMONT
DENTISTE
[illegible]
REGINA

Médecin-Chirurgien
[illegible]
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin Chirurgien
[illegible]
SASKATOON, SASK.

Arpenteur—Géomètre
J. E. MORRIER
ARPENTEUR—GEOMETRE
[illegible]
Téléphone [illegible]
PRINCE ALBERT - - SASK.

Architecte
FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
Université [illegible]
ARCHITECTE LICENCIE
[illegible]
REGINA, SASK.
John F. O'Leary, Entrepreneur des Constructions

Médecin-Chirurgien
DR. P. H. LAVOIE
Médecin Chirurgien
des Hôpitaux de Chicago
Traitements électriques et des rayons ultra-violets.
PONTEIX, SASK.

Absolument gratuit

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant son arrérage ou en s'abonnant durant le mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

"ORATRIX"

24 hrs. 15 hrs. 10 hrs. 6 hrs. 3 hrs.

Le lampion idéal par excellence. Le résultat de trente années de recherche et d'expériences. Pourvu d'un disque spécial, notre lampion évite tous les bris de verres.

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

F. BAILLARGEON LIMITEE

Représenté par

M. M. FARLEY & MYERS LIMITEE

116 est, rue James. Tél. A 6441 WINNIPEG

Aux jeunes filles Canadiennes-françaises

(Entrepreneur: J. L. Gesy, Gravelbourg, Sask.)

COUVENT JÉSUS MARIE
GRAVELBOURG, SASK.

Le Couvent de Jésus Marie, à Gravelbourg muni de deux sections qui voient de toutes les meilleures méthodes modernes. Les parents créent de donner à leurs enfants, non seulement le sens complet dans les deux langues, des leçons de musique et de peinture, mais aussi une éducation solide, pourront avec confiance diriger leurs enfants vers cette institution Canadienne-Française.

S'adresser à la Supérieure de l'Etablissement.

Ornements d'Église

ARTICLES DE PIETE
CHASUBLERIE
ORFEVRERIE
BRONZES

Desmarais & Robitaille, Limitée

MONTREAL, OTTAWA.
31 et 33, rue Notre-Dame Ouest. 121, rue Rideau.

Cloches d'Églises et de Communautés

de la Célèbre Fonderie Paccard, de la Haute-Savoie, France

Machine à carillonner au moyen d'un clavier électrique.

Machine à sonner automatiquement les Cloches à la volée

AGENTS-GENERAUX POUR L'AMERIQUE DU NORD

C. EMILE MORISSETTE LIMITÉE

286 RUE LATOURELLE QUEBEC

Chronique d'éducation

Épellation

par les Soeurs Oblates du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg.

Il y a deux méthodes d'épellation: 1o. L'ancienne méthode. 2o. la nouvelle méthode qui se subdivise en méthode phonique et méthode phonétique.

L'ancienne méthode d'épellation donne un nom particulier à chacune des lettres de l'alphabet, nom qui ne correspond pas à la valeur relative ou phonique que cette lettre prend dans la composition du mot.

La méthode phonique fait suivre d'un e muet le son de la consonne; ainsi, b, p, l, etc. se prononcent : be, pe, le, etc.

La méthode phonétique ne fait suivre d'aucun e muet le son de la consonne.

Nous suivons la méthode phonétique enseignée dans le manuel de pédagogie de Mgr Ross, à cause de la clarté et du sens pratique des procédés, et de l'enseignement de cet excellent manuel de pédagogie. Cette méthode est la méthode naturelle par Mgr Ross, qui est un éducateur de grand renom dans la Province de Québec. Et d'après notre faible expérience, c'est la méthode la plus à la portée de l'intelligence des petits enfants et celle qui fait avancer les élèves plus rapidement.

La méthode phonétique désigne les sons par leur valeur réelle, qu'ils soient simples ou composés: a, e, i, o, u, y sont simples; a, e, i, sont les voyelles sons que nous enseignons aux petits commençants, ou, on, oi, au, an, in, ai, ei, sont composés.

Les articulations, représentées par les consonnes, gardent aussi la valeur phonique qu'elles ont dans la syllabe. La valeur phonique de la consonne est son seul nom jusqu'à ce que l'enfant sache bien lire; et ce n'est qu'alors qu'il apprend le nom conventionnel de la consonne. Ainsi, m ne se prononce ni "emme" comme dans l'ancienne méthode, ni "me" comme dans la méthode phonique mais simplement m'. La syllabe "ma" s'épelle: m'-a, ma et non "emmea"; d'après ce dernier procédé, il est difficile à l'enfant de comprendre qu'il doit dire "ma" et non "emma", comme l'indiquent tous les sons qu'il aurait prononcés avec l'ancienne méthode d'épellation. S'il est illogique de dire "emmea", ma, il n'est guère plus logique de dire "mea, ma, ainsi que le ferait prononcer la méthode phonique. La méthode phonétique est certainement la méthode par excellence pour les petits commençants.

La méthode phonétique est parfaitement compatible avec l'étude de l'orthographe, pourvu que la lecture et l'écriture soient enseignées simultanément. Donc tant que l'enfant ne sait pas parfaitement écrire ou dicter la leçon qu'il sait lire, il ne faut pas commencer l'étude d'une nouvelle leçon de lecture. Ceci est très important.

Dès le cours élémentaire (1ère année d'école), nous enseignons simultanément la lecture, l'écriture et l'épellation, les premières notions de grammaire et d'analyse. Par ce procédé nous avons obtenu des résultats merveilleux chez les petits enfants de six et sept ans.

Maintenant, nous allons faire l'application des principes énoncés par un petit exemple:

1o. Lecture: Léo lira la leçon de la tombe ... [illegible]

2o. Epellation: l'-é, lé, o, o, lé-o; [illegible] ...

3o. Dictée sur le tableau noir, puis sur le cahier.

4o. Grammaire. La maîtresse donne l'explication de chaque mot.

5o. Analyse orale.

Léo: nom de personne.

lira: mot d'action, mot verbe, ce qui serait au-dessus de l'intelligence de l'enfant.

le: petit mot qui accompagne le nom.

lame: nom de chose.

pâle: mot de qualité.

Le livre de lecture des Dames de la Congrégation de Montréal, approuvé par le Conseil de l'Instruction publique de Québec, est le livre que nous employons aux petits commençants. Ce livre nous paraît le plus facile pour les petits.

Dans ce livre, chaque son ou articulation à étudier est représenté par "l'image", c'est-à-dire, le "dessin" d'un objet qui contient ce son ou cette articulation. La maîtresse fait ce dessin en couleurs sur le tableau noir, afin d'attirer l'attention de l'enfant; elle y met aussi la leçon de lecture. Par exemple pour le son a', elle dessine une étoile ou une pie.

Dans nos écoles bilingues de la Saskatchewan où la loi scolaire n'accorde qu'une heure de français par jour pour tous les grades conjointement, nous oserions suggérer l'adoption de cette méthode phonétique qui est la plus simple, la plus naturelle, la plus rapide pour les commençants.

deau. Il y a eu aussi augmentation considérable dans le zinc.

Il y a eu record aussi dans la production du pétrole: 485,000 barils d'une valeur de $1,283,000 et dans celle du gaz naturel: 21,300,000 pieds cubes d'une valeur de $4,818,000.

Les minéraux non métalliques ont aussi enregistré des augmentations considérables.

M. L. Borno et l'état actuel de Haïti

Port-au-Prince, Haïti. — A l'occasion du 124ème anniversaire de l'indépendance de la République Haïtienne, M. Louis Borno, président, a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir que jamais Haïti n'avait joui d'autant de liberté, d'harmonie, de sécurité et de progrès, état de choses qu'il attribue tout autre au traité d'amitié avec les Etats-Unis.

Après une messe solennelle à la cathédrale, le président Borno a déposé une couronne sur la tombe des héros de l'indépendance haïtienne.

Autour d'un crime

A peine la police de l'Etat de Californie venait-elle d'opérer la capture d'un voleur d'enfants, qu'elle est mise de nouveau en alerte et lancée à la poursuite d'un sinistre individu auquel il a pris la barbare fantaisie d'imiter le "boucher de Los Angeles". La presse jaune n'a pas tardé à nous l'annoncer, de même que tous ceux que leurs instincts pervers prédisposent pour ces sortes de crimes. La fâcheuse publicité qu'elle a faite autour du nom de Hickman était plus que suffisante pour déterminer d'autres criminels en puissance à tenter la même aventure. Elle aura un autre crime à exploiter, une autre nouvelle à grande sensation à offrir en pâture au public.

Les policiers qui ont arrêté Hickman n'ont eu que le temps de toucher les cent mille dollars qui leur furent donnés en récompense qu'ils entrevoient la chance de gagner une autre petite fortune. Ils la doivent aux journaux à grand tirage, cette chance, qui contribue néanmoins à créer un état d'esprit tel qu'il finira par lasser la générosité des honnêtes gens. Leur délicatesse de sentiments finira par s'émousser. Et les crimes les plus répugnants, les plus affreux les laisseront, s'ils se multiplient, presque indifférents. Leur indignation finirait par leur coûter trop cher. (Le Droit) R.P.

Les Nouvelles en quelques lignes

EDMONTON. — Un incendie qui éclata dans l'atelier du "Journal", d'Edmonton, causa de légers dommages aux machineries et à l'ameublement. Les dégâts furent principalement causés par l'eau. Cela occasionna un léger retard dans la publication du journal.

Vancouver. — D'après les statistiques du Vancouver Merchant's Exchange, 11,780,000 boisseaux de grains des élévateurs ont été chargés sur les vaisseaux au havre de Vancouver, pendant le mois de décembre.

Les registres des vapeurs indiquent un chargement de près de 2,000,000 de boisseaux pour le mois de décembre.

Un certain nombre de vaisseaux arrivés ici en décembre attendent encore leur cargaison.

WASHINGTON. — Sanford MacNider, assistant secrétaire de la guerre, a donné sa démission et le président Coolidge a nommé comme successeur, Chs. Burton Robins, de Cedar Rapids, Iowa.

La maison Blanche n'a donné aucune raison valable pour motiver la retraite de MacNider, et lui-même s'y refuse.

LONDRES. — On vient de découvrir un gisement de platine considérable dans la chaîne montagneuse de Birren Lemun. Le gisement couvrirait une étendue de 40 milles carrés en forme d'alluvion qui se comparerait aux gisements des Monts Oural et du Sud Africain.

WASHINGTON. — La Cour suprême a décidé que les citoyens chinois venant de l'Indo-Chine française aux Etats-Unis n'ont pas le droit d'être admis sur des certificats délivrés par les fonctionnaires coloniaux français. Ces Chinois, dit la Cour, malgré leur résidence temporaire en Indo-Chine, doivent présenter des certificats du gouvernement chinois établissant leur droit d'admission d'après l'acte "d'exclusion des Chinois".

Riga, Latvia. — On a arrêté quinze communistes qui tenaient une assemblée illégale pour célébrer le dixième anniversaire de la prise de Riga par les Bolchévistes. Parmi ceux qu'on a arrêtés, se trouve un employé de la mission soviétique de commerce.

MEXICO. — Des dépêches de Guadalajara, Etat de Jalisco, disent qu'une bande qui avait comploté l'assassinat du général Obregon a été arrêtée par la police locale.

L'attentat devait avoir lieu lors du passage du seul candidat à la présidence du Mexique. La police a gardé le secret à propos de ces arrestations.

LES SOVIETS, apparemment, achèteront quatre navires de 4,000 tonneaux qui seront mis en service bientôt et quatre cargos qui feront le service avec les pays du Levant.

VARSOVIE. — Interviewé par le Glos Prawdy, M. Stresemann a déclaré que le maréchal Pilsudski est un homme sincère, ardent et antiberroniste qui fait valoir sa grandeur par sa simplicité. Le ministre allemand espère que les négociations polo-lithuaniennes commenceront bientôt.

MOSCOU. — Une nouvelle officielle disait que M. Polinkov, directeur commercial du département du crédit de la Banque d'Etat, et son assistant, du nom de Tchenin, avaient été condamnés à mort par la haute Cour. Tous leurs biens seront confisqués.

Ces employés furent accusés d'avoir fourni des informations officielles secrètes à des marchands privés, et de leur avoir vendu du grain à des prix plus bas que ceux accordés au département d'Etat.

Deux marchands ont aussi été condamnés à mort mais on a révoqué leur sentence plus tard. Il y a eu plusieurs autres condamnations et des acquittements.

Libre opinion

NOS MISSIONNAIRES ET LE FRANÇAIS

On loue la race canadienne-française pour les nombreux missionnaires qu'elle envoie dans les pays infidèles afin d'y préparer les voies du Seigneur.

Notre race mérite certes ces louanges et elle en est digne. C'est par centaines qu'on peut compter le nombre de ses enfants qui se dépensent dans les contrées les plus éloignées, de notre patrie aussi bien que dans toutes les parties du Canada et surtout dans le Nord-Ouest canadien.

Cependant, tout n'est pas parfait dans leur vie d'apostolat ici dans l'Ouest, et les autorités fédérales en indiennes sont responsables d'un état de choses bien injuste envers la race française. Pourquoi les autorités fédérales obligent-elles nos missionnaires canadiens-français à n'enseigner que l'anglais aux diverses tribus indiennes qui leur sont confiées? Comme le français est censé être officiel au Canada par l'article 133 de notre constitution et surtout, que les Canadiens-français qui forment près du tiers de la population totale du Canada sont appelés à contribuer de leur argent à l'érection et à l'entretien de ces écoles, il nous semble juste et équitable que ces Indiens convertis par des missionnaires de notre race apprennent les deux langues officielles du pays et non pas exclusivement celle de ceux qui retirés dans un cabinet de travail richement meublé, administrent le Département des affaires indiennes du Canada.

Ce n'est pas en obligeant nos missionnaires à n'enseigner que l'anglais aux indigènes convertis que les autorités fédérales feront justice à l'élément français du Canada.

Au contraire, cette mesure injustice ne fait que souligner le lutte qu'ils ont pour tout et la crainte que leur histoire aurait d'un développement merveilleux. Nous croyons cependant qu'il y aurait encore moyen de remédier à cet état de choses. Puisque nous avons des droits au Canada, réclamons-les. Que nos associations nationales, que nos hommes influents, que notre clergé, que nos missionnaires, directeurs, professeurs des écoles indiennes, exigent des autorités fédérales l'autorisation d'enseigner le français à ces tribus au même titre que l'anglais.

Il est facile de s'apercevoir que la disparition de cette injustice créerait des postes nombreux et importants, et auxquels nous aurions droit au même titre que nos concitoyens de langue anglaise; instituteurs, inspecteurs, etc. et de plus cette réforme assurerait à nos missionnaires dans tous les diocèses, la possession permanente des maisons d'éducation qu'ils dirigent actuellement.

UN CORRESPONDANT.

PENSEZ DES MAINTENANT A VOS GRAINES

Faites dès maintenant vos projets pour l'année. Commandez de bonne heure, sans précipitation. Considérez aussi la qualité et souvenez-vous que les graines de McKenzie sont de BONNES GRAINES. Si vous avez besoin D'AVOINE DE SEMENCE, nous avons en magasin les meilleures variétés à différents prix.

LE NOUVEAU

CATALOGUE McKENZIE DE 1928

est maintenant à votre disposition. Il est plus gros, meilleur et plus attrayant que jamais. Nouvelles variétés. Suggestions, débordant d'intérêt pour le fermier comme pour le jardinier. Faites-en dès aujourd'hui la demande par écrit. Gratuit. Profitez de nos 32 années d'expérience dans le commerce des graines dans l'Ouest Canadien.

La plus importante grainetorie de l'Ouest Canadien.

A. E. McKENZIE CO., LTD,

Brandon - Moose Jaw - Saskatoon - Edmonton - Calgary

Ouvert le soir sur rendez-vous. Tél. 4214 — Aquarelles et tableaux.

Art Craft Studios

J. H. CRAPP.

Photographies Artistiques.

Grand assortiment de moulures et de tableaux encadrés. Encadré neuf et aplatie.

RIEN DE COMPARABLE AU ART CRAFT POUR ENCADREMENT ARTISTIQUE.

Apportez-nous vos instantanés que nous développerons avec soin.

222, Seconde Avenue Sud. (Vis-à-vis le magasin Woolworth)

SASKATOON, SASK.

NOUS VENDONS

Le Charbon Pembina Peerless

COMBUSTION LENTE

Réduit le coût du Chauffage.

COMBUSTIBLES ET BOIS DE CHARPENTE.

McDiarmid Lumber Co., Ltd.

Téléphone No. 2733

PRINCE-ALBERT - - SASKATCHEWAN.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

La population de Montréal

On estime que Montréal a maintenant une population d'environ un million d'habitants. C'est une augmentation de 200,000 âmes depuis cinq ans. Elle vient au sixième rang des grandes villes d'Amérique avec Cleveland, étant dépassée par New-York qui a près de 6,000,000, Chicago, 3,100,000, Philadelphie un peu plus de 2,000,000 et Los Angeles qui dépasse le million. La population de Toronto est moins de 600,000 habitants.

Augmentation de plus d'un million pour l'industrie minière

La production des minéraux au Canada, pour 1927, est la plus abondante depuis de très nombreuses années. Elle a atteint en effet $241,773,000, ce qui est une augmentation d'un million et un tiers sur la production de l'an dernier qui n'était que de $240,437,132. Les renseignements nous viennent du bureau fédéral de la statistique.

La production de l'or, du cuivre, du plomb, du zinc, du ciment, du gypse et de la chaux a été la plus forte en 1927 de toutes les années passées. Il y a eu des augmentations en faveur de cette année sur l'an dernier dans l'arsenic, le cobalt, le cuivre, l'or, le plomb, le nickel, le platine, le zinc, le charbon, le gaz naturel, le pétrole, le gypse, le quartz, le ciment, la pierre, le sable et la roche.

Mais la valeur totale du métal a baissé, à cause des baisses, depuis 1926, dans les métaux suivants: cuivre, plomb, zinc et argent. L'augmentation dans la production n'a pas réussi à compenser ces dernières pertes.

La production de l'or a été de 1,825,121 onces fins d'une valeur totale de $37,731,000. L'an dernier la production, en argent, était de $36,263,116. La production d'argent a été cette année de 22,216,036 onces fins, ce qui est une augmentation d'un peu plus de 40,000 onces fins sur celle de l'an dernier. Mais en valeur il y a eu diminution, celle de cette année étant de $12,488,000 et celle de l'an dernier étant de $13,894,531.

Le district de Sudbury a augmenté sa production de Nickel de plusieurs milliers de livres, ayant atteint 66,436,799 d'une valeur de $15,165,381.

La production du cuivre a été de 138,233,737 livres en 1927. Trois provinces se la distribuent comme suit: la Colombie-Britannique 91,210,374 livres; l'Ontario 45,032,723 livres et le Québec 2,000,722 livres.

La production du plomb a atteint un nouveau record, avec 300,742,800 d'une valeur de 16 millions et

L'émigration canadienne

Loin de vos vieux parents, phalange dispersée,
O jeunes Canadiens, qu'une fièvre insensée
Entraîne loin de nous aux régions de l'or,
Avez-vous bien compris ce grand mot: la patrie ?
Ce ciel que vous quittez pour une folle envie,
Ce ciel du Canada, le verrez-vous encor ?

Oh ! pourquoi donc, quittant le pays de vos pères,
Aller semer vos jours aux rives étrangères ?
Leur ciel est-il plus pur, leur avenir, plus beau ?
Et peut-être, ô douleur ! ces lointaines contrées,
Dans vos illusions tant de fois désirées,
Ne vous donneront pas l'aumône d'un tombeau !

Quand vous parlez de l'or les faveurs adorées,
Ces biens remplissent-ils vos âmes altérées ?
Car l'homme ne vit pas seulement d'un vil pain;
C'est un Dieu qui l'a dit. Cette sainte parole
Dans les maux d'ici-bas nous calme et nous console,
Et d'un séjour plus pur nous montre le chemin.

Il nous faut quelque chose en cette triste vie,
Qui nous parlent de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité;
Quelques sons plus touchants dont la douce harmonie
Echo pur et lointain de la lyre infinie,
Transporte notre esprit dans l'idéalité.

Or ces sons plus touchants et cet écho sublime,
Qui sait de notre coeur le sanctuaire intime,
C'est le ciel du pays, le village natal;
Le fleuve au bord duquel notre heureuse jeunesse
Coula dans les transports d'une pure allégresse;
Le sentier verdoyant où, chassant matinal,

Nous aimions à cueillir la rose et l'aubépine,
Le clocher du vieux temple et sa voix argentine;
Le vent de la forêt glissant sur les tilleuls,
Qui passe en effleurant les tombeaux de nos pères,
Et nous jette au milieu de nos tristes misères
Le parfum consolant de leurs nobles vertus.

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son coeur est sans amour, sa vie est sans plaisirs.
Jamais pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Au nom de vos aïeux, qui moururent pour elle,
Au nom de votre Dieu, qui pour vous la fit belle,
Restez dans la patrie où vous prîtes le jour;
Gardez pour ses combats votre ardeur enivrante;
Gardez pour ses besoins votre force puissante;
Pour ses saintes beautés, gardez tout votre amour.

Aimez ce beau pays, où la vie est si pure,
Où du vice hideux jamais la joie impure,
Des antiques vertus on respecte la foi;
Où, trouvant le bonheur, notre âme recueillie,
Des plaisirs insensés méprisant la folie,
Respire un doux parfum d'espérance et de foi.

J'ai vu le ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés,
J'ai vu notre mère-patrie,
La noble France et ses beautés;
En saluant chaque contrée
Je me disais au fond du coeur:
Chez nous, la vie est moins dorée,
Mais on y trouve le bonheur.

O. GERMAIN.

EXCURSIONS D'HIVER

À LA

CÔTE DU PACIFIQUE

VANCOUVER VICTORIA
NEW WESTMINSTER

BILLETS EN VENTE

Les 3, 5, 10, 12, 17, 19 et 24 JANVIER
ainsi que les 2 et 7 FEVRIER.

Billets valables jusqu'au 15 avril, 1928

LA ROUTE PITTORESQUE POUR LA COTE DU PACIFIQUE ET LA CALIFORNIE.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent des Passagers

J. W. DAWSON,
Agent Général des Passagers,
chemin de fer du Pacifique Canadien,
REGINA, SASK.

PRÉVOYANCE

SOUVENT une circonstance imprévue entraîne sur-le-champ certains déboursés. Avoir des fonds disponibles, c'est alors écarter tous ennuis.

Afin d'être prêt à faire face à ces éventualités, ayez un compte d'épargne avec intérêt à la BANQUE DE MONTRÉAL. Celle-ci conserve les épargnes de milliers et de milliers de Canadiens d'un bout du Dominion à l'autre.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse $870,000,000

Propos et réflexions

Sur le "Voyage de la Survivance"

On nous permettra de revenir brièvement aujourd'hui sur le voyage de la Survivance. Il tend, comme les excursions de l'Est à l'Ouest, à entrer dans nos moeurs, à prendre figure de chose habituelle et familière. Il ne faudrait point que l'accoutumance nous en fît méconnaître la haute importance.

L'un des plus graves ennemis de notre pays, c'est vraiment la distance. Les diverses régions du Canada ont des intérêts qui diffèrent: c'est l'aventure commune de tous les peuples, et c'est un problème devant lequel ont à peiner tous les chefs de gouvernement. Mais chez nous cette inévitable divergence s'aggrave d'une double considération. D'une part, le pays est peuplé de races différentes; de l'autre, il est tellement vaste que les groupes épars de l'Atlantique au Pacifique ne peuvent avoir que d'assez rares communications. D'où la possibilité nouvelle de graves malentendus. Et le régime électoral qui oblige les candidats à flatter les passions, les appétits et les intérêts locaux n'est pas de nature à diminuer le danger de ces malentendus.

Les voyages périodiques qui portent de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est des centaines de personnes tendent à atténuer les inconvénients du facteur distance. Ils font connaître aux voyageurs, non seulement la valeur et les besoins des diverses régions du pays, mais la façon dont les gens de chaque région envisagent les problèmes nationaux. Ils facilitent les accords nécessaires.

Que les Franco-Canadiens aient été les grands artisans de pareilles excursions, cela était dans la logique des choses. Ils n'ont pas d'autre patrie que le Canada; ils ont été, dans l'ordre humain, leurs attaches matérielles. Les Anglo-Canadiens de l'Ouest se paient, s'ils le peuvent, un voyage en Angleterre, et c'est tout naturel; les Franco-canadiens ne songent qu'à revenir dans la province de Québec.

Ils suivent la pente de leur coeur. C'est ici que sont leurs parents plus ou moins éloignés; c'est ici qu'ont leur source la plupart des souvenirs qui les réunissent encore. Mais en suivant cette pente intime, ils servent aussi les meilleurs et les plus clairs intérêts de la patrie commune.

* * *

Ces voyages sont heureux pour le Canada tout entier. Qu'ils servent en même temps à resserrer les liens qui unissent les divers groupes franco-canadiens, qui s'en pourrait étonner?

Les Franco-Canadiens ne songent pas à prendre la place de personne. Dans la province où ils constituent la très grande majorité de la population, ils ont établi un régime scolaire qui a fait dire à des représentants de la minorité anglo-protestante que jamais minorité sous le soleil n'avait été traitée avec une pareille générosité. Dans les provinces où ils sont en minorité, ils ne réclament que le droit de se développer librement, du point de vue religieux et linguistique.

Sur ce dernier point, il se trouve encore, paraît-il, quelques bonnes gens pour soutenir que, dans l'Ontario, par exemple, ils ne veulent point apprendre l'anglais, langue de la majorité. Pour tous ceux qui ont quelque peu étudié les Franco-Ontariens, cela est proprement fantastique.

Dans la ville d'Ottawa, les écoles fréquentées par les petits enfants canadiens-français ont été pendant quinze ans conduites en violation ouverte du Règlement XVII. Cela a valu à la Commission scolaire, dirigée par des Canadiens-français, les pires ennuis. Mais pendant ces mêmes quinze années, la Commission, suivant ses méthodes, a continué de faire enseigner l'anglais aux petits Canadiens-français, de le faire enseigner avec des résultats dont tous les experts ont proclamé la valeur. S'il fut une heure où l'on eût dû être tenté de réagir contre l'anglais, c'était bien celle-là! Mais la Commission et les parents, et comme dans l'ensemble de leur lutte, ont mis au premier plan l'intérêt des enfants ... et le bon sens. Ils savaient que, dans le milieu où ces enfants sont appelés à vivre, la connaissance de l'anglais serait utile aux enfants; ils la leur ont donnée, en même temps qu'ils s'efforçaient de maintenir chez eux toutes les vertus traditionnelles de leur race, la foi et la langue de leurs aïeux. — Détail à noter en passant et qui témoigne du scrupuleux respect de la même Commission pour la volonté des parents de langue anglaise: les enfants de ceux-ci fréquentent des écoles distinctes, et, leurs parents le voulant ainsi, on n'enseigne pas dans ces écoles un mot de français. Il est très probable que les commissaires canadiens-français se contenteraient même que l'on ne veuille point faire apprendre un peu de français à des enfants élevés dans la capitale d'un pays où le français est la langue officielle, dans une ville où des milliers de citoyens sont de langue française et qui est située en bordure d'un bloc de plus de deux millions d'hommes de race française; mais ils laissent les parents régler à leur goût cette question.

Le cas de Green Valley est non moins probant. Là, pour assurer leur liberté d'apprendre convenablement le français, les enfants canadiens-français ont dû un jour se réfugier dans un hangar à grain. J'ai assisté au premier examen tenu dans cette pauvre et glorieuse école libre: cet examen était bilingue.

Non! les parents canadiens-français ne veulent point qu'on dénationalise leurs enfants; mais ils prennent aussi les moyens de les préparer à se débattre, suivant la formule populaire, dans le milieu qui sera vraisemblablement le leur.

(Le Devoir) Omer HEROUX.

Le message du vicomte Cecil au Canada

Londres. — Le vicomte Cecil, ancien chancelier du duché de Lancaster et membre du cabinet Baldwin qui a démissionné à la chancellerie à la suite de la récente conférence tripartite sur le désarmement naval à Genève, a lancé le message suivant à l'occasion de la nouvelle année:

"Le Canada commencera sans aucun doute l'année 1928 en s'intéressant beaucoup ... d'intérêt aux activités de la Société des Nations. Comme membre du conseil de la Société, il a occupé un poste honorable et enviable. Il siège avec 13 autres nations chargées spécialement de promouvoir la cause de la paix mondiale. Ses représentants au conseil et à l'assemblée de la Ligue, tout en étant des hommes très remarquables, ne peuvent que se faire les porte-paroles de l'opinion de leur peuple. Sur eux repose la responsabilité ultime et j'espère que pour cette raison on ne manquera si je me permets de leur rappeler ce que la Société des Nations se propose et les problèmes qu'elle a à envisager.

LA PAIX UNIVERSELLE

"En résumé la Société se propose la paix mondiale, l'avancement social et la justice. Ce sont là des idéals qui ne peuvent être atteints qu'en les plaçant au delà de la politique et en sacrifiant tout pour les atteindre. C'est le point que doivent garder présent à l'esprit tous les membres de la Société des Nations. Leur but ne doit se rattacher à la politique ni aucune façon, comme celui de l'union britannique de la Société des Nations.

L'ARBITRAGE

"Il est très encourageant de savoir qu'il y a une société active de la Société des Nations au Canada qui aide à la formation de l'opinion publique. Cette opinion seulement croît en l'idéal de la Société mais toute actuellement de donner la prépondérance à l'un des plus sûrs moyens d'arriver à la paix, l'arbitrage.

"M. Raoul Dandurand, le représentant canadien à l'assemblée de la Société en 1927, a rappelé aux délégués qu'en 1925 le gouvernement canadien avait informé le secrétariat de la Société que le Canada était encore fermement convaincu qu'il était essentiel de soumettre les différends internationaux à l'arbitrage. Il déclare que le Canada était prêt à considérer la juridiction éventuelle de la cour permanente de justice internationale dans les différends légaux, sujette toutefois à certaines réserves; il ajoutait que le Canada était aussi prêt à étudier les différents moyens par lesquels le parte devait être conçu de façon à régler les différends extra-légaux en excluant, naturellement, la décision des questions internes.

EXEMPLE MAGNIFIQUE

"C'est un magnifique exemple donné par l'Empire et très réconfortant pour ceux qui aiment à croire que l'Empire cherche avant tout la paix.

"Si l'on permettait à une autre grande guerre de se déclarer, elle ne signifierait que la ruine de la civilisation. Les énergies des nations à se remettre de ces résultats ne sont pas diminuées; elles n'ont pas de réserves inépuisables d'énergies; mais elles ont quelque chose qui est à leur portée: ce sont les moyens de prévenir les guerres futures par le règlement pacifique des différends et la réduction des armements par une entente internationale. C'est la tâche de la Société pour l'année 1928. Seule l'opinion publique peut lui permettre de l'accomplir."

sont des Canadiens-français. Le père, un nommé Labrecque, était à allumer le poêle lorsqu'il entendit la lampe tomber à terre dans la chambre où sa femme était encore couchée et le feu se répandit dans toute la pièce. Il a pu se sauver avec sa femme. Comme les enfants couchaient à l'étage supérieur, il a pris une échelle et est parvenu à en sauver cinq, les flammes étant trop vives pour qu'il puisse atteindre les trois plus jeunes. Après l'incendie, on a retrouvé le corps de la femme qui avait tenté quand même de sauver ses enfants malgré l'impossibilité de le faire.

A Smoky Lake, c'est une dame, Irène Wowchuk et sa fillette qui sont mortes, cette dernière ayant causé une explosion en mettant du pétrole dans une lampe.

—:0:—

Le C. P. R. payera les dommages

Fernie, C.-B. — Le juge D. A. MacDonald, dans un jugement récent, a condamné le C. P. R. à payer des dommages au montant de $153,000 à la Mildale Timber Co. Les actions ont été levées à la suite d'un feu, qui eut lieu en 1923, sur l'embranchement Kootenay du chemin de fer, près de Nelson, C.-B. Ce feu a causé des dégâts sur une grande superficie.

—:0:—

Le service postal aérien

La première livraison aérienne de lettres et colis aux divers endroits de la côte nord a eu lieu le jour de Noël. Ces lettres et colis furent lancés des airs dans des sacs solidement attachés à des parachutes.

Le premier avion G—CAIP, de la Compagnie Canadienne Transcontinentale, partit du lac Sainte-Agnès près de La Malbaie, fit avec succès sa première distribution des malles aux six différents endroits qu'il dessert entre La Malbaie et les Sept-Iles. Le capitaine Sutton qui avait piloté le G—CAIP avec M. le Dr Cauchier comme passager avait réussi la première envolée du genre sur la côte nord.

L'appareil avait transporté environ 300 livres de malles-postales. C'est maintenant une chose décidée que les habitants de la côte nord, comme ceux des îles de la Madeleine, auront leurs malles au Jour de l'An par voie des airs.

MONTMARTRE, Sask.

—A une assemblée paroissiale tenue le 1er janvier, M. Nap. Nadeau a été élu marguillier pour la paroisse en remplacement de M. P. Sauvé dont le terme était expiré.

—Mlle Alice Toupin est arrivée et a pris charge de l'enseignement dans la classe primaire.

—Le 2 janvier dans l'église de Montmartre M. H. R. Pelletier conduisait à l'autel Mlle Léona Faubert, fille de M. Marc Faubert, de Montmartre.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé A. Thériault, curé de la paroisse en présence de M. A. T. Breton et de M. Marc Faubert.

Un choeur de douze conduit par Mlle Yvonne Savaret a exécuté avec succès un programme de chant et de musique très approprié à la circonstance, et, après un déjeuner servi chez le père de la mariée, les nouveaux époux prirent immédiatement le train pour un long voyage en Californie. Une foule de parents et d'amis les reconduisirent à la gare, et aux nouveaux époux nous présentons nos meilleurs souhaits de bonheur.

—Nous apprenons la mort de Mme Athénas Colin de Meteor, après une longue maladie. Elle était bien connue et avait résidé dans le district, depuis de longues années. La défunte était âgée de 77 ans, et chrétienne exemplaire elle était pieuse et entourée de tous. Les funérailles eurent lieu le 3 à Meteor au milieu d'une foule de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

—Nous apprenons que le deuxième fils de M. F. Dauvelle de Montmartre a été victime d'un accident grave, lorsqu'il reçut une ruade dans la figure, par un jeune cheval. Transporté en toute hâte à Régina, sur un train de fret sous les soins du Dr Perreachet, son état, quoique grave, n'exigeait pas de chirurgie immédiate pour sa vie. Espérons qu'il reviendra vite et complètement rétabli.

—De passage: Miles Alice et Rita McNeil de Régina chez M. J. R. Brunes;

M. et Mme Jules Deschênes, chez M. A. T. Breton.

M. Ernest Léveillé, chez son père M. J.-A. Léveillé;

Mlle Léona Beaudet de Macoun, chez sa mère, pour les vacances.

Miles Lucienne Faubert et Marie Carrière du couvent de Forget, en vacances chez leurs parents.

—La famille du Dr Perreachet est arrivée et occupera la maison que le Dr Julien. Le Dr Perreachet ayant acheté cette propriété du Dr Blondin de Montréal.

—:0:—

Le succès de l'un des nôtres

La tannerie de Delmas

A ceux qui doutent encore de la contribution que les nôtres peuvent apporter dans l'industrie, nous rappellerons simplement ce qu'a fait la tannerie de Delmas, c'est-à-dire les succès qu'ont procurés vraiment les talents de M. O. Normandin, son propriétaire.

On peut affirmer que M. Normandin a été l'initiateur de l'industrie du tannage dans l'Ouest. Et sa devise: "Quarante, pourquoi pas l'Ouest des robes de carrioles", non seulement limita le champ que son activité entend exploiter, mais c'est que carrière qu'elle l'a comme.

Située aux dehors du village de Delmas, sur le chemin qui mène à la rivière Saskatchewan-Nord, la tannerie de Delmas est presque au centre des vastes Prairies, et de ce chef, elle peut attirer chez elle de commandes de tous les points de l'Ouest, puisque son champ actuel d'exploitation s'étend au Pacifique aux Grands Lacs.

L'outillage de la tannerie est des plus complets comme des plus modernes. Deux équipes d'ouvriers expérimentés se succèdent le jour et la nuit, et l'entreprise compose avec du patron et ses talents techniques assurent la plus grande satisfaction à une nombreuse clientèle.

Les nombreux témoignages reçus de clients satisfaits, prouvent qu'une heureuse expérience permanente se réalise, ne peut en renom d'une firme industrielle qui s'impose par la qualité supérieure de son travail.

Pendant la froide saison, quand la bise glaciale souffle sur nos plaines, nos compatriotes seront appréciés les excellentes robes chaudes et souples, qu'ils créent pour supporter confortablement le froid intense: ainsi nous leur demandons il apporter leur ... nous concours à une industrie exploitée par l'un des nôtres.

—:0:—

Affaiblie par le catarrhe

"J'ai 64 ans," écrit Mme F. Beauchamp de l'Épiphanie, Qué., "et durant tout mon existence je n'ai jamais trouvé un remède qui puisse égaler le Novoco du Dr. Pierre pour ses qualités et son utilité. Mon système entier était tellement affaibli par le catarrhe que je ne pouvais plus travailler. J'étais plus morte que vivante. Vous avez était mon état de santé il y a 8 ans quand je commençai à employer le Novoco du Dr. Pierre. Depuis ce temps je me sens bien, je jouis de l'existence et travaille avec aise." Cette fameuse préparation herbacée restaure les fonctions normales des organes éliminatoires. Ses effets fortifiants bannissent la faiblesse et la fatigue. Le Novoco aide à faire un sang pur riche et rouge et rend le corps fort et sain. Ce remède n'est pas vendu par les droguistes mais fourni directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

La session fédérale, le 26 janv.

Ottawa. — Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King a annoncé que la prochaine session du parlement fédéral serait inaugurée le jeudi 26 janvier prochain. Cette décision a été prise à l'issue d'une séance du cabinet. La prochaine session sera la seconde du seizième parlement du Canada. Plusieurs événements en marqueront les débuts. L'hon. R. B. Bennett reviendra sur la scène comme chef de la loyale opposition de Sa Majesté. Les nouveaux règlements de la Chambre des Communes seront mis en vigueur. Le programme législatif du gouvernement sera attendu avec un vif intérêt, en raison des projets de développement du nord du pays et de la canalisation projetée du Saint-Laurent, et de la question des Ressources Naturelles de l'Alberta.

Quant aux questions qui seront soumises au Parlement, on n'en a pas donné l'essence, mais l'on est en droit de s'attendre à ce que le projet de canalisation du Saint-Laurent et la question de l'émigration forment la thèse des principaux débats de la session fédérale.

Avec l'approche de la session, l'intérêt se concentre sur les six vacances sénatoriales. L'on s'attend à ce que le gouvernement fasse ces nominations avant le 26 janvier. Il y a trois vacances dans Québec et trois dans l'Ontario.

Six personnes meurent dans les flammes

Edmonton. — Deux incendies, pendant la semaine des fêtes, ont causé la mort de six personnes. A Legal, une mère est morte en tentant de sauver ses trois plus jeunes enfants tandis que le père parvenait à en sauver cinq autres. A Smoky Lake, une femme de 48 ans et sa fillette de 8 ans ont été brûlées à mort. Les deux incendies ont été causés par des lampes à pétrole.

Dans le premier cas les victimes

Vous aidez le Cartel—ou ses ennemis

En s'associant pour vendre leur blé en commun, les membres du Cartel s'assurent un meilleur prix moyen qu'il serait possible d'obtenir par l'ancien système de vente individuelle.

Beaucoup plus de la moitié des cultivateurs des trois provinces de l'Ouest sont membres du Cartel.

Ceux qui restent en dehors du Cartel sont des partisans du commerce privé qui fait tout en son pouvoir pour faire échouer les Cartels.

C'est à peine s'il y a dix fermiers sur cent dans l'Ouest Canadien qui ne se rendent pas compte que la disparition des Cartels serait un désastre. Il reste donc encore près de quarante cultivateurs sur cent qui remettent leur blé aux ennemis du Cartel.

Les cultivateurs eux-mêmes, possèdent, contrôlent et mettent en opération le Cartel sous la direction d'hommes expérimentés. Tous les profits réalisés par le Cartel, par ses entrepôts ou autres opérations, reviennent aux membres.

Les bénéfices réalisés sur le grain qui échappe au Cartel, servent à enrichir les commerçants.

Si vous êtes à sec, vous ne pouvez pas rester à la merci des commerçants de grain.

Si vous êtes à l'aise, vous devriez avoir honte de rester en dehors du Cartel.

Manitoba Wheat Pool Winnipeg — Saskatchewan Wheat Pool Régina — Alberta Wheat Pool Calgary

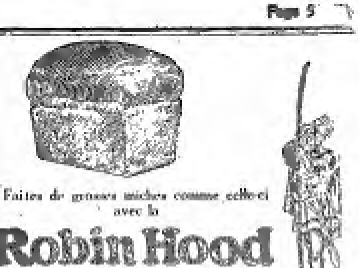
Faites de grosses miches comme celle-ci avec la
Robin Hood FLOUR
Garantie de "REMBOURSEMENT" dans chaque sac

Genuine BAYER ASPIRIN
Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre
Rhumes — Maux de tête — Rhumatisme — Nephrite
Douleurs — Névralgie — Lumbago — Maux de dents
N'AFFECTE PAS LE COEUR
Sûre — N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque paquet renferme un mode d'emploi éprouvé. ... Aussi en flacons de 24 et de 100, chez les pharmaciens. ...

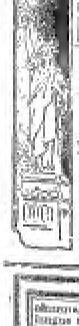

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE FRANCAISE HAVRE PARIS
... LE CONFORT et le LUXE VOULUS ...
New-York—Havre
PARIS ... ILE DE FRANCE ... FRANCE ...
... $161.
New-York—Havre—Paris
New-York—Vigo—Bordeaux
W. A. Fournier, 315 rue Main, Winnipeg, ou aux agents locaux.

VIENT DE PARAITRE
L'Almanach de la langue française
0.25 l'unité
Prix 0.20 à la dou
0.15 au cent
0.10 au mille
EN VENTE
Au "PATRIOTE DE L'OUEST"
Prince-Albert, Sask.

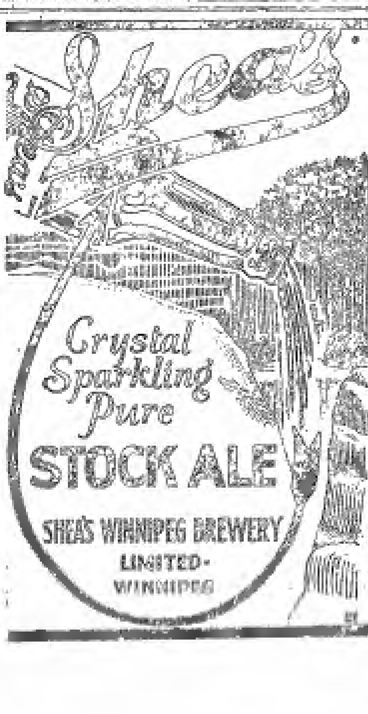

-- PAGE AGRICOLE --

Économie domestique

NÉCESSITÉ DE SAVOIR FAIRE LA CUISINE

La cuisine est une science et un art qui traite de la préparation des aliments. On devient cuisinière experte par l'étude et par la pratique.

Par l'étude des aliments, on apprend à faire une cuisine profitable, économique. Rien ne peut la remplacer que l'on a faite soi-même avec soin selon les goûts et les besoins de la famille.

Dans la préparation des repas, il faut surveiller les points suivants en particulier: la propreté, la variété et l'apparence générale.

LA PROPRETÉ: La propreté dans la préparation des aliments, aussi bien que [illegible] doivent être cuits, exige qu'ils soient faits avec soin. Le conseil semble peut-être inutile, mais que de fois n'a-t-on pas vu des ménagères ajouter le riz à la soupe sans le laver. Le ruban, la tablée et les fruits doivent être essuyés ou lavés avant d'être placés sur la table. La propreté des ustensils de cuisine est nécessaire et l'on peut [illegible] une propreté [illegible] un soin particulier. La propreté de la table a autant besoin que [illegible] [illegible] brillantes et de la vaisselle luisante.

L'UTILITÉ: C'est le temps d'empêcher qu'il [illegible] la monotonie. Variétés de la société et de la diversité dans les repas, c'est le moyen d'activer l'appétit et de faciliter la digestion.

APPARENCE GÉNÉRALE. — On peut juger de [illegible] d'une maîtresse de maison par la manière dont elle dispose sa table, par l'arrangement de ses mets et par la façon de servir un repas. Déposer un morceau de viande ou de légumes n'importe sans ordre ni soin l'appétit diminue.

Il est très important de rendre nos tables attrayantes par la disposition appétissante, par les préparations culinaires, de façon que tout excite l'appétit de la famille et convives.

QUI DOIT ÉTUDIER LA CUISINE

Toutes les jeunes filles doivent étudier la cuisine, les riches comme les moins fortunées.

Madame de Maintenon, fondatrice de la maison royale de St-Cyr, disait à ses élèves les conseils suivants: "Rendez-vous le plus capable que vous pourrez, mais ne soyez pas ce à quoi Dieu vous destine".

1o. Les femmes, qui commandent ne le font bien que si elles savent exécuter elles-mêmes ce qu'elles demandent aux autres.

2o. Les jeunes filles riches ne sont pas assurées d'être toujours riches.

3o. Ce n'est pas un talent inutile pour une jeune fille de savoir faire de bonnes soupes, d'excellents ragoûts, des rôtis, voire à point, d'organiser un repas et de faire les honneurs d'une table.

4o. Une jeune fille ne s'abaisse nullement en acquérant cette science; au contraire, elle fait preuve d'intelligence, de jugement et de cœur.

ALICE.

pied de longueur. Par conséquent, si le silo a 40 pieds de long, il contiendra 60 tonnes d'ensilage.

Au cours du remplissage, il faut étaler également l'ensilage et bien le fouler. Après le remplissage, on pourra empêcher l'ensilage de geler en mettant des perches en travers et en les recouvrant de paille.

W. A. MUNRO,
Régisseur, Station expérimentale fédérale Rosthern.

Le "Ray Grass" de l'Ouest

L'introduction du "ray grass" de l'Ouest dans les assolements des stations de démonstrations de l'Alberta et de la Saskatchewan sert à deux fins. Aujourd'hui que la prairie est rapidement mise en culture et que l'on garde un plus grand nombre de bestiaux, les cultivateurs constatent qu'il est de plus en plus difficile de se procurer une quantité suffisante de foin de prairie pour nourrir leurs animaux pendant l'hiver. Ces derniers ont trouvé que le ray grass de l'Ouest est très utile, car il rend 1 tonne à 3 1-2 tonnes à l'acre, suivant la saison. Ce n'est pas seulement par le foin qu'il donne qu'il est utile, mais aussi par les racines qu'il laisse dans le sol et qui ajoutent de l'humus au sol. Les sols de bien des districts étaient tellement appauvris à cause de la culture sans arrêt qu'ils avaient perdu leur cohésion à tel point que les sols se soulevaient au vent.

Pour réussir la culture du ray grass de l'Ouest, il est essentiel de bien préparer la terre. Sur les sols secs il vaut mieux semer 10 livres de graine à l'acre. Les semis plus clairs donnent les meilleurs résultats dans les conditions de climat aride. On peut le semer avec ou sans plante-abri. Dans les sections plus sèches, on a constaté, sur les stations de démonstrations, que l'on obtenait de meilleurs résultats en semant sans plante-abri, sur la jachère d'été bien préparée. La graine qui est très légère, devrait être mélangée avec deux fois son volume de blé concassé — on se sert de préférence du semoir en lignes. Il est bon de semer peu profondément, mais assez cependant pour que la graine soit en contact avec le sol humide. Pendant la première saison, il vaut mieux couper tout le regain jusque vers le mois d'août; on le laisse sur le sol pour former un paillis.

La deuxième saison, on peut couper la récolte pour en faire du fourrage, et il faut, pour cela, la faucher au moment où elle commence à fleurir.

Les démonstrations de cette culture aux stations expérimentales de l'Alberta et de la Saskatchewan comprennent également la production de la graine de ray grass de l'Ouest. Il faut avoir soin de ne pas couper cette récolte lorsqu'elle est verte, ni de la laisser trop mûrir. On se sert de la moissonneuse ordinaire pour couper le ray-grass de l'Ouest pour la graine et on en fait le battage avec la batteuse à grain régulière. Sur deux stations de démonstrations on a récolté 850 et 900 livres par acre respectivement de graine de choix. La valeur de cette récolte est appréciée et on la cultive de plus en plus. Les directeurs disent qu'ils ont plus de demandes de graine qu'ils ne peuvent en satisfaire.

POUR LA FERMIÈRE

NETTOYAGE DES CARAFES ET OBJETS EN CRISTAL

Coupez des journaux en petits morceaux, les introduire dans les carafes avec de l'eau tiède et agiter fortement; en quelques instants les cristaux redeviennent clairs, rincez à l'eau froide et faites sécher en les renversant. Le même procédé réussit pour les objets de porcelaine employés pour la toilette.

POUR ENLEVER LES TACHES DE FRUITS

Il faut allumer du soufre dans une casserole, et, pendant qu'il brûle, tenir la tache au-dessus du récipient, et la vapeur du souffre fera disparaître la tache. Cette recette n'est bonne que pour le linge blanc.

SOUFFLE AUX LEGUMES

Trois cuillerées à soupe de farine, ½ pinte de lait, 1 ou 2 oeufs frais, 1 carotte, 1 navet ou quelques topinambours ou concombres selon la saison 3 à 4 têtes d'asperges, 1 oignon, 30 grammes de nouilles, persil, poivre et sel. Cuire les légumes à l'eau, ainsi que les nouilles. Une fois cuits, couper très fin, mêler avec du beurre, mettre au four dans un plat beurré et verser par dessus les oeufs mélangés avec la farine et le lait. Laisser au four jusqu'à ce que votre soufflé soit bien doré.

Cette recette est très pratique et très agréable.

FONDUE AU FROMAGE.

(8 à 10 personnes)

Faites bouillir deux verres de lait; ensuite prenez trois cuillerées à bouche de fécule de pommes de terre et quatre jaunes d'oeuf que vous délayez dans du lait froid (un demi-verre à peu près) et mélangez dans le lait bouillant avec une cuillère en bois, puis ajoutez une demi-livre de fromage râpé fin et laissez refroidir le tout environ vingt minutes; avant de mettre au four, ajoutez les blancs battus en neige; beurrez votre moule ou votre plat à gratin, versez le tout dedans et faites cuire environ sept à huit minutes dans un four très vif.

Quand la pâte est montée et qu'elle commence à prendre couleur il est temps de retirer et de servir; si le fromage est doux, il faut ajouter quelques grains de sel, et en tout cas du poivre.

GLACE A LA FRAISE.

Prenez 250 grammes (environ une bonne demi-livre), mettez-les dans une casserole avec ½ verre d'eau, laissez bouillir et écumez; lorsqu'il ne donne plus d'écume, retirez-le du feu et laissez refroidir. Prenez des fraises et des groseilles, pressez-les dans dans un torchon, et retirez-en 125 grammes de jus (¼ de livre), que vous ajoutez à votre sirop refroidi; mettez dans la sorbetière, et procédez comme pour les autres glaces.

Seigle. — No. 2 C.W., 101 1-2; No. 3 C.W., 99; rejeté 2 C.W., 98 1-2; rejeté, 97 1-2; voie, 102.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivée peu nombreuses. Le marché aux bestiaux est bon. Les porcs n'ont pas varié. Sélects, 8.00 à 8.25; gras et vais, 7.50 à 7.75; pesants, 7.00 à 7.25; "shops" et "feeders", 6.50 à 7.25.

Bouvillons de choix, 7.50 à 8.00; bons, 6.00 à 7.25.

Génisses de boucherie, de choix, 6.00 à 7.20; bonnes, 5.00 à 6.00.

Vaches de boucherie, de choix, 6.00 à 6.50; bonnes, 5.00 à 6.00; moyennes, 3.50, 5.00; pour être mises en conserves, 2.50, 3.50.

Taureaux, bons, 3.50, 4.25; communs, 3.00, 3.50.

Boeufs, bons, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "feeders", de choix, 6.00, 7.00; bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "stocker", de choix, 5.25, 5.75; bons, 4.50, 5.25.

Génisses "stocker", de choix, 4.50, 5.25; bonnes, 3.50, 4.50.

Veaux, de choix, 7.00, 8.00; bons, 5.00, 7.00; communs, 4.00, 5.00.

Moutons, bons, 6.00, 7.00; communs, 4.00, 5.50.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 2.050 bestiaux, 354 veaux, 3.620 porcs. Les prix n'ont eu qu'une très faible variation. Toutes les classes de bestiaux tiennent ferme. Les meilleurs veaux se sont vendus de 12.00 à 14.00.

Bacon select, à fait 8.25 et les gras 11 1018, 7.75.

Bons agneaux, 12.00; moutons, 6.00 à 6.50.

Marché de la fermière

Oeufs frais: 60 c. la dz;
Beurre: 45 à 50c. la lb;
Patates: $1.00 le minot;

Volailles:

Poulets morts: 22c. la lb;
Poulets vivants: 13c. la lb;
Poules mortes: 17 à 18c. la lb.
Dindes vivants: 20c. la lb.
Dindes morts: 25c. la lb.

EXPEDIEZ VOS PEAUX A LA

TANNERIE DE DELMAS

LA MAISON DE COMMERCE PAR CORRESPONDANCE DE LA SASKATCHEWAN. Enregistrée.

Quartiers généraux de l'Ouest pour Robes de Carrioles, Tanneur et Manufacturier Général.

Cuir noir pour harnais. Cuir à lacets supérieur. Cuir brun pour licou, selles. Cuir à semelles. Robes de carrioles, à l'épreuve de toute température, en peaux de boeuf ou de cheval, tannage Saxé, c'est-à-dire mou, le plus chaud et le plus durable. Nous faisons une spécialité de ce genre de travail pour les cultivateurs. Prix jusqu'à $10.00 par peau. Travaux de qualité supérieure garantie. Nous doublons aussi les robes si vous le désirez.

W. O. NORMANDIN, propriétaire. DELMAS, Sask.

LA TRUIE EN HIVER

S'il est durant l'année une période pendant laquelle la truie d'élevage ait besoin de beaucoup d'exercice, c'est bien l'hiver alors qu'elle est en gestation. Il est très rare qu'une truie puisse prendre de l'exercice au point de se faire du tort, le plus souvent les éleveurs négligent de lui en fournir l'occasion. Pendant les mois d'hiver, il faut faire en sorte que la truie puisse sortir de la porcherie et aller prendre de l'exercice dans une cour ou un enclos attenant à la porcherie, à la condition que cet enclos soit protégé contre les gros vents. Lorsque plusieurs truies sont gardées ensemble, il est évident qu'elles sont plus en mesure de prendre de l'exercice que lorsqu'elles sont maintenues dans des enclos séparés.

La Revue des Eleveurs

Silos

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a trois types généraux de silos dans les provinces des Prairies: le silo aérien, ou au-dessus de terre, le silo-fosse et le silo-tranchée, tous trois sont employés depuis plusieurs années à la station expérimentale fédérale de Rosthern. Le silo aérien est généralement rond ou carré; il est construit en bois ou en béton. Le silo-fosse est rond, il a une profondeur de dix à vingt pieds, mais sans descendre jusqu'au niveau de l'eau, et les parois sont revêtues de ciment. Le silo-tranchée, comme son nom l'explique, n'est qu'une tranchée creusée à la pelle à cheval. Le silo aérien et le silo-fosse sont coûteux, ils coûtent plus de trois cents dollars sans compter le travail, tandis que la tranchée ne coûte que le travail du cheval et de la main d'oeuvre.

Le silo aérien offre un avantage sur les deux autres, c'est que l'ensilage peut en être descendu facilement pour être distribué aux animaux. Il n'en est pas de même du silo-fosse où il faut monter l'ensilage, tandis qu'il faut le charger ou le porter pour le sortir du silo-tranchée. Par contre, l'ensilage dans le silo aérien gèle sur une épaisseur de trois pieds à partir de l'extérieur, ne laissant, dans un silo de quatorze pieds, qu'un coeur d'un diamètre de huit pieds d'ensilage non gelé. Cet ensilage gelé doit être arraché à la pioche et donné tel quel, ou il faut le laisser dégeler au printemps, et la plus grande partie est alors presque sûrement inutile.

On peut facilement creuser, en deux ou trois jours, au moyen de deux hommes et d'un attelage, une tranchée de dix pieds de largeur au sommet, de sept pieds de largeur au fond et aussi longue qu'il est nécessaire pour contenir la provision d'ensilage. En empilant les matériaux excavés sur le bord de la tranchée, on empêche l'eau d'y entrer et l'on augmente ainsi la profondeur et la capacité de la tranchée. La capacité d'un silo de cette largeur et de cette profondeur est d'environ une tonne et demie par

Le soin du poulailler en automne et la ponte d'hiver

(Notes des fermes expérimentales)

Vers l'automne, le moment est venu de songer à préparer le poulailler pour l'hiver. Il faut le nettoyer et le désinfecter parfaitement et y faire toutes les réparations nécessaires avant d'y rentrer les poulettes. Si le plancher est en terre, enlevez-le et remplacez-le par de la terre fraîche si c'est nécessaire. Avez-vous une trémie à pâtée sèche et un coffre à grains durs? Sinon, voici le moment de les installer. Cette trémie est essentielle pour l'alimentation des poulettes dont on veut avoir des oeufs en hiver, et un petit coffre à grain dur économise du travail. Puisqu'il n'est pas économique de donner aux poules plus âgées la même ration qu'aux poulettes en hiver, on fera bien de séparer le poulailler en deux par une cloison afin d'avoir des parquets séparés.

En septembre et en octobre, nourrissez les poulettes de façon à pousser leur développement en vue de la ponte d'hiver. Donnez-leur à cette époque plus d'aliments stimulants, comme les pâtées molles, et de la protéine animale sous forme de déchets de table et de déchets de boeuf; augmentez la ration de lait. Donnez un repas de grain dur le matin et le soir et laissez devant elles, en tout temps, une trémie automatique remplie d'une pâtée sèche, composée d'un mélange de deux ou trois grains; donnez-leur tous les jours un repas de pâtée molle. Dans ces conditions, les poulettes se développeront rapidement et seront bientôt en état de pondre. On peut ajouter à la pâtée sèche de dix à douze pour cent de déchets de boeuf. Les déchets de viande et les déchets de table peuvent être humectés et donnés avec le grain, comme pâtée molle. On peut continuer à donner une ration de ce genre après que les poulettes sont mises dans le poulailler pour l'hiver. Le grain dur doit être jeté dans une litière de paille ou litière. C'est un bon système que de donner un léger repas de grain dur le matin et un repas abondant le soir. La verdure, comme les feuilles de trèfle, les betteraves fourragères, l'avoine germée, a une grande valeur dans l'alimentation d'hiver. La distribution de verdure sous une forme ou sous une autre est absolument indispensable lorsque les poulettes rentrent au poulailler. Il faut surveiller les oiseaux avec soin et au moindre signe de constipation, donner des sels d'Epsom, dans de l'eau ou dans la pâtée molle. Enlevez immédiatement du poulailler tous les oiseaux qui présentent des symptômes de maladie et traitez-les ou abattez-les.

L'alimentation régulière et l'attention aux détails dans le soin du troupeau sont des choses essentielles pour obtenir une bonne ponte d'hiver.

H. M. HOPPER,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1 107; No. 2, 111; No. 3, 100; No. 4, 92.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 140 1-2; No. 2 nord, 136; No. 3 nord, 129; No. 4, 121 1-2; No. 5, 98 1-2; No. 6, 90 1-2; fourrage, 82; voie, 136.

Avoine. — No. 2 C.W., 61 1-2; No. 3 C.W., 58; extra 1 fourrage, 59; No. 1 fourrage, 53 1-4; No. 2 fourrage, 52 3-2; rejetée, 51 1-2; voie, 61.

Orge. — No. 3 C.W., 81 3-8; No. 4 C.W., 79 5-8; rejetée, 79; voie, 81 7-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 183 3-4; No. 2 C.W., 178 3-4; No. 3 C.W., 160; rejeté, 155; voie, 183.

LA PREMIÈRE CHARGE DE BLÉ

de chaque année devrait être vendue pour assurer la protection de la famille.

Vous pouvez ainsi, avec les systèmes avantageux de la SAUVEGARDE assurer un héritage certain à vos enfants et vous assurer à vous-même une vieillesse tranquille et honorée.

C'est pour arriver à cela que vous travaillez. Pourquoi risquer de perdre tout le fruit des efforts de votre vie?

Demandez aujourd'hui des renseignements sur les systèmes avantageux de

LA SAUVEGARDE

La plus grande compagnie d'assurance-vie qui soit Canadienne-française. 22 millions en force.

ECRIVEZ A

RAYMOND DENIS, agent général, VONDA, Sask.

PH. PERRON, agent spécial, Montmartre, Sask.
J. C. RICHON, agent spécial, Duck Lake, Sask.
J. A. DOUCET, agent spécial, Ponteix, Sask.

Agents demandés partout. Contrats avantageux.

M. E. Stocker

Fatigué. Harassé. Douleurs aux reins. Maux de tête. Digestion difficile. Pilules Moro. En bonne santé.

"Je me sentais, depuis quelques temps, extrêmement fatigué, harassé lorsque je rentrais chez moi après une journée de travail. Je souffrais beaucoup de douleurs aux reins et maux de tête. Ma digestion se faisait difficilement je mangeais moins. Les Pilules Moro, que ma femme m'avait engagé à prendre, ont si bien refait mes forces et amélioré mon état que depuis je me sens en bonne santé". M. Edouard Stocker, 5, rue Dupuis, Hull P.Q.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance par les hommes de tout âge, dans les cas de:

Maux de reins. Epuisement.
Rhumatisme. Maux de tête.
Mauvaise digestion. Manque d'appétit.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les hommes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter.

Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO.
Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte.
3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

LE SOIN DES VEAUX

Dès que le veau est né, mettez-le dans une loge propre et laissez-le se reposer pendant quelques jours. Donnez-lui son premier repas de 12 à 24 heures après la naissance; ce premier repas doit être composé du lait de sa mère. Si le veau paraît être vigoureux, donnez-lui une bonne quantité de lait le premier jour, pour que le colostrum que renferme le premier lait de la vache puisse bien nettoyer les intestins. Le deuxième jour, donnez un léger repas, environ 5 ou 9 livres de lait; le troisième jour le veau est prêt à boire dans la chaudière, sans qu'il soit nécessaire d'y mettre le doigt. Après la première semaine un veau vigoureux peut consommer jusqu'à 12 livres de lait en trois repas ou 10 livres s'il est soumis au régime de 2 repas. On pourra continuer ce régime pendant six semaines, puis on remplacera le lait entier graduellement par le lait écrémé. Pendant la première semaine du régime au lait écrémé on pourra donner 12 livres du lait écrémé avec un peu de gruau (farine à soupane) bien clair pour qu'il se mélange bien avec le lait. De cette façon chaque veau reçoit la ration qui lui est destinée. La deuxième semaine on pourra augmenter la quantité de lait jusqu'à 14 à 16 livres par jour. Le tourteau "ancien procédé" fait un bon gruau; on peut aussi employer un mélange fait à la maison de 200 livres d'avoine moulue, (tamisée) 200 livres de farine de blé d'inde et 100 livres de graine de lin moulue. Veillez à ce que le veau ne perde pas la chair qu'il avait en naissant. C'est là l'affaire du nourrisseur. Un bon nourrisseur distribue les repas à heures régulières, et le lait toujours à la même température. Le veau doit recevoir du lait écrémé pendant six à huit mois, suivant la quantité dont on peut disposer. Après l'âge de quatre mois, on lui donnera une petite quantité de farine sèche dans une boîte jusqu'à ce qu'il ait pris l'habitude d'en manger, puis on pourra alors lui en donner régulièrement une petite quantité. On emploie pour cela un mélange de deux parties d'avoine moulue, une partie de son, une partie de blé d'inde et une partie de tourteau. Vous trouverez les meilleurs produits du bon foin de trèfle et l'eau remplie de bonne eau.

LA REVUE DES ELEVEURS.

TANNERIE INDIAN HEAD

La seule Tannerie qui met son travail à l'exposition à Régina depuis deux ans. Nouveau procédé de tannage pour robe de voiture. Rappelez-vous que nos robes sont garanties contre la chaleur des radiateurs d'autos.

Echantillons et liste de prix sur demande: Cuir à harnais, lacets, rawhide, etc. Ouvrage de qualité supérieure aux plus bas prix.

Nous payons les frais d'envoi sur les peaux que vous nous envoyez à tanner. Nous achetons les peaux aux plus hauts prix du marché surtout les peaux de chevaux.

INDIAN HEAD TANNERY
INDIAN HEAD . . . SASKATCHEWAN

Argent à Prêter sur Hypothèque

Prêts sur fermes. Conditions de paiement et taux d'intérêt appropriés.

Confiez-nous la vente de vos immeubles, nous trouverons des acheteurs.

Nous entreprenons la rédaction des actes pour transmettre le titre d'une propriété.

A. J. HANSEN

Chambre 3, Edifice de la Banque Royale

41-P PRINCE-ALBERT, SASK.

N 9987 Téléphone N 8119

La Cie Parent Ltée

Courtiers en grains

125—126, GRAIN EXCHANGE ANNEX, WINNIPEG, MAN.

Licenciés et garantis

Avances libérales et promptes règlement par chèque [illegible]

Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-FRONT, Sask.

—Le 28 décembre, nous avons eu notre première partie de cartes au profit de notre église. Un grand nombre de personnes y ont assisté et la recette a été de $80.00; ce qui est beau pour notre paroisse. Nous remercions notre nouveau comité et ceux qui ont contribué à rendre la soirée agréable.

La paroisse a aussi profité de cette soirée pour fêter les 40 années de sacerdoce de notre bon Père Ecker, qui a été bien surpris.

Mme O. Scott a bien voulu exercer un groupe de petites filles pour former avec des lettres les mots "quarante ans", ce qui fut bien réussi. Ensuite deux fillettes lui ont présenté un joli gâteau et une bourse dans un petit coffret placé sur le gâteau. Après ce don généreux des paroissiens, il y eut lecture d'une belle adresse par le Père Nadeau et à laquelle M. le curé a répondu en termes émus. Pendant la soirée, notre bon Père Barbier nous disant, comme le vieux dicton, que "ce n'est pas toujours fête," et il a bien voulu nous chanter "Le petit foregnier", qui a été bien applaudi par l'auditoire.

A notre bon Père Barbier, nous souhaitons une longue vie parmi nous.

—M. et Mme Donat Quesnel sont partis en visite chez M. Quesnel, à Trois-Rivières, P.Q. Bon voyage!

—Mme Picton, ses filles et M. Alphonse Picton sont en visite à St-Claude, chez des parents. On leur souhaite un bon voyage.

—Nous apprenons avec regret le décès de M. Lacasse Boisvère de Vonda, frère de Maurice et André, de cette paroisse. Il était malade à l'hôpital de Saskatoon.

—M. Origène Bourbonnière de Gainsverville, frère de Mme Bar. Bondy de cette paroisse, a eu un triste accident à la mission des sauvages, où il fabriquait le gaz qui donnait le chauffage et l'église de Gainsverville. Le réservoir a fait explosion et il fut blessé à la figure. Il a été transporté à l'hôpital de [illegible] où on lui a enlevé l'oeil gauche pour sauver l'autre. L'opération a été réussi et nous espérons qu'il reviendra bientôt dans sa famille.

FERLAND, Sask.

—M. Hérault a loué la ferme de M. Xavier Laberge et M. Emile Chagnon celle de Mme Vve Cyrille Fauchon.

—M. Xavier et Mlle Yvonne Laberge sont allés chez leurs parents à Montréal. En voyage, ils visiteront les principales villes des Etats-Unis.

—Nous avons eu une partie de cartes, suivie d'une comédie donnée par les jeunes gens, le tout au profit de l'église. Cela a fait rire grands comme petits, en un mot ce fut une jolie soirée et nous espérons en avoir d'autres encore.

—Le 23 avait lieu le concert donné par tous les enfants de l'école, sous l'habile direction de Mlle Rita Saucier. Ce serait un peu long d'énumérer le tout, mais disons que les nombreux morceaux furent très bien rendus et que chacun s'amusa très bien. M. le curé Leclaire présidait accompagné des commissaires, et la paroisse était presque au complet. Une jolie adresse fut lue à M. le curé par Mlle Bertha Gauthier. Le curé la remercia ainsi que la maîtresse et les élèves, de leur dévouement.

Enfin la veillée se terminait par l'arrivée de "Santa Claus", et nous devons dire qu'il fut très généreux, distribuant sans compter les bonbons et autres sucreries. On se quitta en chantant "O Canada".

—Mme Cyrille Fauchon nous est revenue de Ponteix après avoir passé quelque temps chez sa fille Mme Thomas Binette.

—M. Alfred Dion, Mme Napoléon Dion et M. et Mme William Poirier sont les heureux de la "Saskatoon"; ils visiteront Québec où ils comptent de nombreux parents.

—Mlle Rita Saucier, inst., est allée chez ses parents à Saskatoon, pour les vacances de Noël et du Jour de l'An, et Mlle Marie-Anne Fournier est en vacance ici, chez ses parents.

—Nos étudiants et étudiantes de Gravelbourg et de Lafleche sont en vacances, chez leurs parents.

—M. et Mme Alfred Fauchon et leur bébé sont partis pour quelque temps à Ponteix chez leurs parents.

LAFLECHE, Sask.

—Une de nos meilleures mères de famille est décédée mercredi dernier à l'hôpital de Moose-Jaw où elle n'avait été transportée que depuis quelques jours. Malade depuis plusieurs mois elle a vu arriver la mort comme une délivrance. Le service et la sépulture ont eu lieu ici à Laflèche, samedi le trente et un décembre. Comme leur demeure est située à vingt-huit milles au sud, le corps a été exposé chez M. Amédée Piché, ami de la famille où tout le monde s'est empressé d'aller prier auprès de la dépouille mortelle. Elle n'était âgée que de trente-trois ans, et outre son mari elle laisse neuf enfants, l'aîné ayant à peine quatorze ans. Pauvre mère le sacrifice a dû être bien grand pour elle, de laisser tous ses chers petits, mais d'un autre côté, quelle belle réception elle a dû avoir là-haut comme récompense du devoir accompli, tout de femmes de nos jours font passer le plaisir et la jouissance avant leur devoir.

Nous offrons à M. Deshaies et à ses chers enfants nos sympathies les plus sincères, dans le si cruel malheur qui les frappe.

—Mlle Z. Bourdeau, notre si sympathique institutrice qui a déjà enseigné sept ans au couvent, est venue passer ses vacances à Laflèche où elle compte beaucoup d'amis, qui la reverront toujours avec plaisir.

—M. et Mme Paul Bourdy ont le plaisir de faire part à leurs nombreux amis, de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. Paul-Emile Boileau et Mlle Thérèse Bourdy, soeur de l'enfant.

ALBERTVILLE, Sask.

—M. B. Major est de retour d'un voyage de plusieurs mois dans le sud de la province.

—Mlle Marie Turpin, institutrice de l'école Ermitage est allée passer ses vacances à St-Boniface, Man.

—M. et Mme Hermile Dansereau de Domremy étaient de passage chez M. et Mme Albert Garnier.

—Mlle Joséphine et M. Félix Ethier qui étaient en visite ici sont repartis pour Big River.

—M. Aimé Pelletier vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Emile Paincbaud.

—La soirée du 8 décembre dernier, organisée au profit de l'église, a été un franc succès. Les recettes nettes ont donné plus de $125.00. M. le curé tient à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

—Une autre soirée comprenant chant, musique, ainsi qu'une ou deux pièces comiques doit avoir lieu le jour des Rois. Les acteurs sont recrutés parmi les hommes et les jeunes gens de la paroisse.

—Une importante délégation du Club Libéral d'Albertville est allée rencontrer notre député provincial, l'hon. T. C. Davis, récemment nommé au poste de procureur général, d'abord pour féliciter ce dernier de sa récente promotion, mais surtout pour lui faire part de certaines réclamations d'intérêt général pour la localité, ainsi que pour d'autres questions importantes. L'accueil bienveillant qu'il a fait aux trois délégués représentant près de trois cents de ses électeurs d'Albertville nous a prouvé une fois de plus l'intérêt que notre député manifeste envers notre association politique. Aussi nous devons dire que cette même association vient de remporter une brillante victoire, car l'hon. M. Davis vient d'écrire au secrétaire, lui disant que les subventions demandées pour les chemins étaient accordées. En effet, cette lettre fut suivie de la visite de M. Walter Lock, inspecteur de la voirie, qui eût une entrevue avec le président de notre association M. Aimé Pelletier et son vice-président M. Michel Garneau. La délégation conduite par le secrétaire, M. Liguori Poirier, porte-parole des délégués, comprenait les personnes suivantes, MM. Aimé Pelletier, président, Michel Garneau vice-président, Donat Bolduc, Ernest Brière, Albert Provencher, Antonin Rivest, Léo Piché, Réal Piché, Lucien Lavoie, Napoléon Beaudoin, Wilfrid Beaudoin, Arthur Paincbaud, Emile Beaudoin.

—La fête de Noël a été célébrée avec le plus grand éclat, à l'église St-Jacques d'Albertville. L'autel était artistement et richement décoré, grâce au zèle de Mme Donat Lambert et de M. Augustin Pelletier. Tous les paroissiens se sont approchés des sacrements. La chorale a exécuté une très belle messe de minuit ainsi que de nombreux et impressionnants cantiques de Noël. Le directeur de la chorale, M. Albert Lambert, a droit à nos plus sincères félicitations, ainsi que les personnes suivantes: M. Donat Garneau qui a chanté "Minuit Chrétiens", MM. Lucien Piché, Léo Piché, Paincbaud, Léo Piché, Alphonse Bolduc, Lucien Lambert et Joseph Bolduc qui se sont fait remarquer comme excellents solistes. L'orgue était tenu par Mme L. Peltier, il y a eu aussi de la musique religieuse exécutée par les violonistes suivants: MM. Wilfrid Beaudoin, Wilfrid Brunelle et Wilfrid Sawson.

—Poursuivant sa campagne en faveur de la reconnaissance pratique du bilinguisme fédéral, notre association politique, qui a récemment obtenu des cartes bilingues du ministère des douanes, vient de remporter une autre victoire du même genre. Il s'agit cette fois des cartes du recensement agricole, qui se fait chaque année dans toutes les provinces du Canada par l'entremise des instituteurs et des institutrices. Or, jusqu'ici toutes ces cartes en usage dans les provinces anglaises étaient unilingues, c'est-à-dire imprimées en anglais. Cette lacune était pour nous une injustice, car nous savons de source certaine que la minorité anglo-canadienne de la province de Québec n'avait pas à se plaindre à ce sujet, et qu'elle reçoit ces statistiques sous la forme de la loi des Statistiques du Canada "minimis". Il est clair que nous avons droit à des cartes bilingues. Il suffisait de les réclamer. C'est ce qu'a fait le Club Libéral d'Albertville. Voici la réponse du Premier Ministre à ce sujet: "Le premier ministre me charge d'accuser réception de votre lettre du 15 déc. incluant une résolution adoptée par le Club Libéral d'Albertville relativement à l'impression de cartes bilingues.

"M. King a pris note de vos représentations et se fera un plaisir de les communiquer aux membres de son cabinet. En attendant, il m'autorise de transmettre une copie de votre communication à l'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, pour son attention."

Nous désirons remercier qui de droit et demandons à nos correspondants de réclamer ces cartes en français lorsqu'elles seront distribuées l'été prochain. Exigeons du français, c'est notre droit; mais servons-nous-en, c'est notre devoir.

BELLEGARDE, Sask.

—Le chroniqueur de Bellegarde commence la nouvelle année en souhaitant au Patriote de l'Ouest, à tous ses lecteurs et lectrices, bonne et heureuse année, succès et prospérité, pour l'année 1928.

A l'occasion des fêtes nous avions parmi nous quelques anciens paroissiens: MM. Emile Legros et Henri Quesinger, de Pontrix; M. Henri Antoine de Moss-Island, Alta; Mme Léon Moreau de Grande-Clairière, Man.

Petite revue paroissiale pour l'année 1927:

Le 22, 23 et 24 mars, triduum, célébré en l'honneur du bienheureux André-Hubert Fournet: 25 juin, pique-nique; 23 et 24 novembre, bazar; 15 baptêmes ont eu lieu en 1927: 15 Paul, Jules, Joseph Fréon, 20 Lucienne, Marie, Marcelle Sylvestre, 21 Marie, Marguerite, Estelle Sylvester, 45 Paula, Marie, Julie Roche, 51 Maurice, Robert Louis, 61 Joseph, Armand, Gaston Tessier, 71 Charles, Daniel Hugo, 81 Georgette, Marguerite, Rita, Séraphine Sylvestre, 93 Marie Augustine, Pierrette, 101 Jeanne, Isabelle, Marguerite Withers, 111 David, Joseph, Hughes Poirier, 121 Joseph, Aimé, Alphonse Bourassa, 131 Marthe, Louise Antoine, 14 Nicole, Marie-Louise Foucher, 151 Ruth, Mildred Bruneau.

2 mariages: J.-Baptiste Claude et Eva Sylvestre; Norbert Martin et Germaine Petit.

4 sépultures: Théophile Hoech, Maurice Lartigau, Céline Poulton, Joseph Bruno Guillaume.

PRUD'HOMME, Sask.

—Comme les années passées la messe de minuit a été célébrée avec grande pompe. Au dernier son de minuit une foule nombreuse se pressait autour du berceau de l'Enfant-Dieu; presque toute l'assistance s'approcha de la table sainte.

—Après la messe de l'aurore, les Dames de l'Union paroissiale dont le zèle est inlassable, nous avaient préparé un excellent réveillon, à la salle paroissiale. La salle décorée avec un goût parfait, offrait un aspect vraiment féerique, on y voyait aussi un bel arbre de Noël chargé de toutes sortes d'objets; on avait même installé un gramophone pour amuser ceux qui s'intéressent à la musique. Que dire des grandes tables dressées des deux côtés de la salle et chargées de mets appétissants, pouvant satisfaire les plus gourmets.

Dans la cuisine régnait une activité fébrile, des dames préparaient les plats et un essaim de jeunes filles accomplissaient rapidement et sans bruit, un service parfait. Toutes les dames de la paroisse avaient tenu à l'honneur de fournir quelque met à ce réveillon. C'est ainsi que l'on remarquait: tourtières, poulets rôtis, pâtés à la viande, patates en salade, biscuits, tartes, gâteaux, beignets, gelée, etc., etc. Enfin nous avons réellement connu des rois. Mgr Bourdel ne pouvant présider à ce souper a cependant eu l'obligeance de venir un instant nous encourager par sa présence et dire le "Benedicite". M. L. Normand, maire du village, lui présenta au nom des Dames de l'Union Paroissiale, une jolie valise à main. Mgr remercia ces dames de l'agréable surprise qu'on venait de lui faire, puis vint lui prendre quelques heures d'un repos bien mérité. Après avoir passé une partie de la journée et la moitié de la nuit au confessionnal, notre dévoué pasteur ne semblait vraiment pas trop las.

Après le réveillon, quelques objets furent vendus à l'enchère. Un gâteau, confectionné par Mme Arsène Blouin, rapporta la jolie somme de $3.00. On se sépara à une heure avancée de la nuit, mais en se demandant, à quand la prochaine fête?

Le 24 décembre, décédait l'une de nos bonnes vieilles souches, Mme Joseph Marcotte. Malade depuis quelques mois, elle était alitée depuis quatre semaines. Soignée avec un dévouement admirable par sa belle-fille, Mme Adélard Marcotte chez qui elle demeurait depuis quelques années, comme de tous les secours de la religion, cette bonne vieille s'éteignait doucement quelques heures avant que l'on célébra la naissance de l'Enfant-Dieu. Son service eût lieu le 26, mais on retarda son inhumation au 27 pour permettre à certains membres de la famille de pouvoir la voir une dernière fois. Elle laisse un époux de 87 ans.

—Le 28 décembre avait lieu le mariage de Mlle Anna Labelle à M. Edouard Marcotte. Nos meilleurs voeux de bonheur!

Dimanche, 8 janvier, on nous donnait une séance cinématographique. Bien que ce fût encore le temps où les parents se réunissaient en noces et visites, la salle était comble. Cette séance a été un succès. Il est probable que nous en aurons d'autres sous peu.

Mgr Prud'homme prêchera une retraite pour jeunes filles du 10 au 13 janvier. Heureuses jeunes filles! puissent-elles comprendre le grand honneur qui leur est fait!

ZENON PARK, Sask.

Mercredi, le 4 janvier, était célébré dans l'église de la localité, par M. l'abbé A. Hamel, curé, le mariage de M. Victor Lévesque de Gravelbourg, Sask. et de Mlle Yvonne Hudon, fille de M. Victor Hudon de notre paroisse. M. Pierre Hudon, grand'père de la nouvelle mariée servait de témoin à M. Lévesque et M. Victor Hudon accompagnait sa fille. De la musique et des chants appropriés à la circonstance furent rendus par plusieurs personnes au cours de la cérémonie nuptiale. Après la cérémonie du religieux, les invités, au nombre d'une cinquantaine, firent ce que l'on appelle une "tournée de noce", visitant les demeures des parents de la nouvelle mariée. Vers les 5 heures du soir, tout le monde se réunit à la demeure de M. Victor Hudon où un riche repas attendait parents et amis. Une réception fut tenue dans la soirée, en l'honneur du nouveau couple. Ces derniers reçurent de nombreux et riches cadeaux, à l'occasion de leur mariage. Ils élisent domicile à Gravelbourg, où M. Lévesque tient une place d'affaires.

A l'occasion des fêtes, plusieurs personnes de l'étranger étaient en visite dans notre localité chez des parents ou amis. On remarquait entre autres, M. et Mme Eugène Ricotte de Lanigan, chez M. et Mme M. Foucher, M. Joseph Poulin de Aldina, Sask., chez son frère, M. M. Poulin; MM. Nap. et J. Poulin de [illegible], Sask., chez des amis; Mlles M.-Paule Hudon et Sylvia Couteau, du couvent de Ponteix, chez leurs parents.

M. et Mme Marcel Durand sont allés passer les fêtes chez des parents et amis à Ponteix, Sask.

M. Philippe Hudon est de retour dans sa famille, après avoir subi une opération à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

AUX FEMMES D'AGE MUR

Les Femmes sur le retour de l'âge, pourront se guider sur l'expérience de Mme Wilson

Hamilton, Ont.—"J'ai pris six demi bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et je connais bien les avantages que je tire de ce remède durant le retour de l'âge, car j'ai été [illegible] et les [illegible] dont je souffrais.

[illegible] je conseille de [illegible] Lydia E. Pinkham [illegible]. Je le recommande à mes amies et je le recommande pour son efficacité, ainsi que les Pilules de Lydia E. Pinkham pour le foie de [illegible] de femmes qui souffrent sur ces troubles, car je le voudrais en parler hautement." — Mme Emma Wilson, 131 Wilson St., Hamilton, Ontario.

Tous les pharmaciens le vendent.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Fleurs du Foyer, Fleur du Cloître

par M. DELLY.

—2—

La vieille Madame Harbreuze n'aimait encore, on ne voyait au monde que son petit-fils. Sa petite-fille, sa petite-nièce Thècle n'étaient rien à ses yeux ou plutôt, elles n'auraient dû être que les très humbles servantes de Gaulbert, si celui-ci l'eût permis.

Emmanuelle ne manifestait aucune amertume de cette préférence, à laquelle elle avait été accoutumée dès l'enfance. De même, il lui paraissait naturel de s'incliner devant la supériorité de son frère, très sérieux, qu'elle n'avait jamais connu vraiment jeune, et qui lui témoignait toujours une affection réelle, bien que toujours un peu réservée de la plus légère expansion.

—Avez-vous appris quelque chose de nouveau chez les Vianney? interrogea Mme Harbreuze tout en reprenant son tricot.

—Moi, rien, grand'mère. Je suis arrivée, du reste, quelque peu en retard.

—Et toi, Thècle?

La voix prenait un degré de sécheresse de plus en s'adressant à cette dernière.

—Moi non plus, je ne vois rien, ma tante... Il y avait M. Séverin Vernay, qui a l'air bien fatigué. Mme Vernay dit qu'il travaille à outrance, parce que sa mère devient de plus en plus exigeante.

Mme Harbreuze leva les épaules.

—Une toquée, cette femme! Elle mettra son fils sur la paille... Approche donc un peu, Thècle.

La jeune fille s'avança. Les doigts de la vieille dame, noués par les rhumatismes, saisirent le bord du col de vieille guipure qui ornait la très simple robe grise de Thècle.

—Qu'est-ce que cela?... D'où vient ce col?

—C'est moi qui l'ai prêté à Thècle, grand'mère, car sa robe n'est vraiment pas assez habillée pour ces petites réunions, dit la voix calme d'Emmanuelle.

Une rougeur de colère monta aux joues de la vieille dame.

—Tu es ridicule! Ce col t'a été donné par Gaulbert, ce n'est pas pour que tu en pares Thècle.

—Je suis certaine que Gaulbert n'y trouverait rien à redire. D'ailleurs, Thècle y a autant de droit que moi puisque cette guipure vient d'une aïeule commune.

—Autant de droit... Oublies-tu donc que Gaulbert est le seul héritier des objets, bijoux et autres qui se transmettent depuis des siècles à l'aîné?... et que, d'ailleurs, Florent, le père de Thècle, a reçu sa part d'héritage, après laquelle celle-ci n'a plus rien à réclamer?

Le dur regard de la vieille dame se posait sur le visage de Thècle, rosé d'émotion.

—A réclamer, non, mais il n'en est pas moins très naturel qu'elle porte, aussi bien que moi, cette parure, dit fermement Emmanuelle.

En même temps, elle étendait la main, et, prenant celle de Thècle, elle la passait sous son bras d'un geste d'affectueuse protection.

—Ce n'est nullement mon avis! répondit Mme Harbreuze avec irritation. J'en parlerai à Gaulbert à son retour, nous verrons ce qu'il en pensera... Du reste, je ne comprends pas qu'une personne sérieuse comme tu prétends l'être encourage les instincts de coquetterie qui existent certainement chez cette petite.

Cette fois, Thècle devint très pâle, ses yeux se remplirent de larmes... Elle ne connaissait que trop bien, hélas! le sens de cette allusion! Mme Harbreuze, qui n'avait jamais pu souffrir son neveu Florent Lormey, n'avait pas manqué d'apprendre à sa petite-nièce que si elle était pauvre aujourd'hui, obligée de tout devoir à la générosité de Gaulbert et d'Emmanuelle c'était la faute de sa mère, une jeune femme coquette et frivole épousée par Florent, dans un moment d'entraînement, malgré l'opposition de son oncle Harbreuze, et qui l'avait complètement ruiné.

Les yeux bruns d'Emmanuelle eurent une lueur d'indignation.

—Non, grand'mère, Thècle n'est pas coquette! dit-elle vivement en pressant la petite main tremblante. Elle est toujours, de toutes, la plus simple... Et je ne crois pas avoir commis aucune faute en parant un peu ma petite soeur chérie.

—Naturellement, tu veux avoir le dernier mot! grommela la vieille dame. J'en parlerai à Gaulbert, te dis-je. Certainement, il m'approuvera, car il est un grand ennemi de la coquetterie féminine. En voilà un qui ne se laissera pas prendre comme ce pauvre Florent!... En attendant, va toujours te changer, et préviens Gertrude et Victorine.

Les deux jeunes filles sortirent de la salle, elles gravirent lentement le grand escalier de pierre, très sombre, comme l'était toute la maison.

Sur le large palier du premier étage, Thècle s'arrêta brusquement, elle jeta ses bras autour du cou de sa cousine et éclata en sanglots.

—Pourquoi donc m'en veut-elle comme cela? Pourquoi prétend-elle toujours que je suis coquette? balbutia-t-elle.

—Ne fais pas attention, Thècle, ma chérie. La pauvre grand'mère n'a pas le caractère facile. Tu sais que moi-même j'ai souvent à supporter ses bourrasques.

—Oui, mais pour moi, il y a plus que cela. Je sens chez elle de la malveillance, l'idée arrêtée de me faire de la peine.

—Mais non, ma Thècle, tu te fais des imaginations. Allons, essuie vite tes yeux, et va te déshabiller. Si tu veux, tu m'aideras ensuite à faire les chemises pour la vieille Arpandine.

Et, d'un geste de maternelle tendresse, Emmanuelle passait son mouchoir sur les beaux yeux pleins de larmes.

—Oui, je vais me dépêcher... Mais si tu es là quand ton frère parlera à Gaulbert pour ce col, tu lui diras bien que... que je ne suis pas coquette!

Emmanuelle sourit aux doux regard suppliant.

—Je lui parlerai moi-même tout avant, de façon à ce qu'il soit au courant. Du reste, comme je l'ai dit à grand'mère, il n'attachera pas à cela la moindre importance. Rassure-toi donc, petite sensitive, tu n'auras pas encore près de lui, pour cela, une réputation de frivolité.

—J'en serais si fâchée! murmura Thècle, dont le teint s'empourpra légèrement.

II

De temps immémorial, les Harbreuze s'occupaient du traitement des peaux et des cuirs, pour l'industrie de luxe surtout. Ils y avaient acquis, en joignant à leurs bénéfices une très grande économie et une simplicité de vie jamais démentie, une fortune énorme qui s'augmentait toujours, depuis surtout qu'Amédée Harbreuze, le père de Gaulbert, avait appliqué à son industrie différentes découvertes modernes et s'était engagé dans d'importantes affaires avec l'étranger.

De cette fortune, Gaulbert, selon la tradition, avait reçu la large part. Il continuait, lui aussi, l'industrie des ancêtres, et lui donnait un essor encore plus considérable. C'était, au dire de tous, une intelligence remarquable, un caractère ferme, énergique, extrêmement clairvoyant, très juste envers ceux qu'il employait. En un mot, il possédait toutes les qualités d'un chef, sauf la bienveillance qui, unie à la fermeté, attire et maintient les sympathies. Gaulbert Harbreuze restait froid et distant, très conscient, et ses manières hautaines donnaient raison à ceux qui pensaient que le jeune maître de la maison Harbreuze, orgueilleux, ainsi que tous ses ancêtres, se considérait comme d'une essence particulière, à cause de sa vieille souche bourgeoise, de sa fortune et de la position prépondérante qu'elle lui assurait non seulement à Bocalande, mais encore dans toute la Savoie.

Naturellement, ce magnifique parti était fort guetté par toutes les jeunes filles de la ville et des environs. Le bonheur de Gaulbert les déconcertait quelque peu. Il est vrai, dans les rares occasions où le jeune homme paraissait dans le monde. Comme il ne devait pas avoir le coeur très tendre, comme on le disait ainsi intéressé que tous les Harbreuze d'autrefois, celles seulement qui possédaient une belle dot pouvaient garder un peu d'espoir.

Mais, jusqu'ici, Gaulbert Harbreuze n'avait jamais fait allusion, même chez lui, à une idée de mariage. Il se contentait, sans doute, de l'existence paisible que lui faisaient, au retour de ses voyages d'affaires, sa grand'mère, Emmanuelle et Thècle, la petite cousine orpheline dont il était le tuteur.

Cette fois, son séjour à l'étranger avait duré un peu plus longtemps que de coutume. Il n'en donnait aucune raison dans les rares et brefs billets qu'il écrivait à sa grand'mère et à sa soeur. En procédant ainsi, il ne sortait pas de la règle de ses habitudes, car il ne parlait jamais de ses affaires, et se renfermait dans un laconisme qui rendait absolument très peu animées les réunions de famille.

Néanmoins, l'annonce du retour du jeune maître était toujours accueillie avec une vive satisfaction qui se manifestait par un débordement de nettoyages et d'astiquages de la part de Gertrude, de Victorine et de Mathieu, les trois domestiques. L'humeur trop souvent atrabilaire de Mme Harbreuze s'adoucissait sensiblement un peu à cette occasion. Thècle, si appliquée toujours à ce qu'elle faisait, avait quelques distractions et surveillait la marche des aiguilles de la pendule, qu'elle semblait trouver trop lente à son gré. Emmanuelle seule conservait tout entière sa sérénité habituelle et s'occupait du bien-être de chacun sans le plus petit oubli, sans hâte, sans bruit, veillant à tout et surtout au mieux-en vue dans le recueillement qu'elle allait chercher pour toute la journée à une messe matinale.

Il pleuvait à torrents, après une après-midi d'orage, lorsque la voiture qui avait été attendre Gaulbert à la gare s'arrêta devant la maison. Emmanuelle et Thècle, assises dans la salle — Gaulbert détestant que l'on allât au-devant de lui — se levèrent et s'avancèrent vers la porte donnant sur le vestibule.

—Eh bien! Thècle, qu'as-tu besoin de suivre Emmanuelle? dit la voix aigre de Mme Harbreuze. Gaulbert n'est pas ton frère, j'imagine?

Thècle rougit et se remit en une dans l'ombre de la pièce, où elle s'assit en reprenant sur sa laine ses petites mains tremblantes.

Emmanuelle reparut presque aussitôt, suivie du voyageur. Les effusions n'étaient jamais longues entre Gaulbert et les siens.

Il s'avança vers Mme Harbreuze qu'une rousse-ur de ses cordes chandail sur son fauteuil, et courbant sa haute taille vigoureuse, effleura de ses lèvres le front ridé de la vieille dame.

—Bonjour, grand'mère. Comment vont ces rhumatismes?

—Pas mieux, mon enfant, pas mieux. Et toi?... Ton voyage?

—Excellent, dit-il d'un ton bref. Je suis néanmoins satisfait d'être de retour.

—Ton absence a été longue cette fois.

—Oui, des circonstances toutes particulières m'ont retenu.

Il passa lentement la main sur la barbe noire légèrement frisée qui faisait ressortir la matité de son teint.

—Je vais changer de tenue, puis nous dînerons, ajouta-t-il de sa voix nette d'homme habitué à commander. Le voyage m'a creusé l'estomac, et je goûterai avec plaisir au fameux braisé de Victorine. A tout à l'heure grand'mère et Emmanuelle.

Il se dirigeait vers la porte. Emmanuelle dit vivement:

—Mais tu n'as pas dit bonjour à Thècle... Où es-tu, Thècle?

La jeune fille sortit de l'ombre où elle s'était réfugiée, elle s'avança vers Gaulbert qui s'arrêtait.

—Bonjour, Thècle, dit-il tranquillement.

Elle mit sa main frémissante dans celle qu'il lui tendait.

—Bonjour, Gaulbert... Je suis contente de savoir que vous avez fait bon voyage, dit sa voix douce, un peu tremblante.

—Très bon, en effet... Vous ne paraissez avoir meilleure mine qu'à mon départ, Thècle, ajouta-t-il en enveloppant d'un rapide coup d'oeil le visage empourpré de sa cousine.

—Je ne vais pas mal... Mais j'ai un peu chaud aujourd'hui, balbutia-t-elle.

—Elle ne sera toujours qu'une pauvre petite santé, dit la voix sèche de Mme Harbreuze.

—C'est à craindre, répondit Gaulbert en marchant de nouveau vers la porte.

Thècle alla s'asseoir à sa place habituelle, elle prit son ouvrage et se mit à travailler. Mais son teint était devenu tout à coup un peu pâle, et des larmes remplissaient ses yeux.

Gaulbert reparut bientôt, il poussa lui-même, comme il en avait coutume, le fauteuil roulant de sa grand'mère dans la grande salle à manger austère et sombre. Puis il s'assit en face d'elle et servit le potage, office qui était, chez les Harbreuze, de tradition pour le maître de la maison.

Comme d'habitude, Gaulbert ne fit aucune allusion à son voyage, il échangeait de temps à autre quelques mots avec sa grand'mère, avec sa soeur, mais son laconisme rendait une conversation suivie difficile.

Pourtant, Mme Harbreuze semblait lui tenir sur ses moindres paroles. Elle avait peine à quitter des yeux ce visage arrogant, énergique, qu'éclairaient des prunelles du même bleu dur que celles d'Emmanuelle, mais qui n'évoquaient aucune idée de ressemblance entre le frère et la soeur, car elles étaient froides, énigmatiques, semblant toujours considérer autrui avec une infinie hauteur, hautaines où les étrangers croyaient lire souvent du dédain.

Le dîner ne traînait jamais quand Gaulbert était là. Il avait un appétit très modéré et détestait les trop longues stations à table. Thècle, qui mangeait lentement, devait avaler les bouchées doubles, et une partie de son dessert restait généralement sur son assiette. Sans que son cousin parût s'en apercevoir.

Dans la salle, Gaulbert alluma un cigare. La fumée ne gênait pas Mme Harbreuze ni Emmanuelle, et Thècle, qui ne pouvait la souffrir, n'avait jamais osé le dire quand son cousin l'interrogeait à ce sujet, parce qu'elle avait craint de déplaire à Gaulbert, et de se voir peut-être exclure de la salle chaque soir, pendant que son cousin fumerait, car, naturellement, ce n'était pas lui qui dérangerait ses habitudes pour la petite Thècle.

Gaulbert semblait, ce soir, un peu absorbé. Il finit par jeter son cigare seulement à demi consumé et s'approcha de la fenêtre ouverte par où entrait l'air humide et chaud.

—Je crois que nous aurons encore de l'orage cette nuit, n'est-ce pas? dit Emmanuelle en interrompant un instant la broderie à laquelle elle travaillait.

—C'est probable, répondit Gaulbert.

Il s'écarta de la fenêtre et se rapprocha du groupe formé par Mme Harbreuze, Emmanuelle et Thècle.

—Il faut que je vous apprenne maintenant l'événement qui va un peu changer notre existence, dit-il avec calme.

Trois regards surpris et vaguement inquiets se levèrent vers lui.

—Un événement? dit Mme Harbreuze. Lequel donc?

—Mon mariage, grand'mère.

—Ton... mariage? balbutia la vieille dame, tandis qu'Emmanuelle laissait échapper un mouvement de stupéfaction.

—Oui, je suis fiancé depuis quinze jours, à une jeune Autrichienne de très grande famille, la comtesse Ottilie von Walberg.

Une lueur d'orgueil brilla dans le regard de la vieille dame.

—Une comtesse autrichienne!... C'est pour cela que tu prolongeais ton séjour en Autriche, Gaulbert?

—Oui, c'est un peu pour cela, dit-il avec le même tranquillité. J'ai eu occasion de rendre un petit service au père de Mlle Walberg, qui m'a invité à passer quelques jours dans son château de Hennsteim. C'est ainsi que j'ai connu la comtesse Ottilie.

—Comment est-elle, Gaulbert?

C'était Emmanuelle qui interrogeait, d'une voix un peu changée par l'émotion que provoquait l'inattendue nouvelle.

—Remarquablement belle, intelligente et instruite, prononça-t-il.

—Et riche?

Cette fois, la question venait de Mme Harbreuze.

—Non, dit brièvement Gaulbert. On ne peut pas tout avoir, grand'mère. Les Walberg appartiennent à la plus ancienne noblesse de l'Empire, et la comtesse Ottilie est grande dame des pieds à la tête.

—Evidemment, c'est, en un sens, un beau mariage... Après tout, je peux te passer cette satisfaction d'amour propre, avec ta fortune! dit orgueilleusement la vieille dame.

Gaulbert s'était assis à l'extrémité de la fenêtre, et, les bras croisés, il laissa quelques instants son regard errer devant lui, dans le vague.

Emmanuelle ne semblait pas encore revenue de la surprise que lui avait causée la révélation de son frère. Une ombre d'inquiétude descendait sur son regard... Et combien se glissa vers Thècle, qui avait courbé de nouveau la tête sur son ouvrage et continuait à travailler, comme si, vraiment, la nouvelle du mariage de Gaulbert ne lui causait aucun étonnement, et ne lui était d'aucun intérêt. Seulement, elle s'était légèrement rosée, de telle sorte qu'elle tournait le dos au jour et que son visage demeurait indistinct pour Mme Harbreuze et pour Gaulbert.

—Et ce sera pour quand, mon enfant? interrogea la vieille dame en couvrant son petit-fils d'un regard de satisfaction orgueilleuse.

Il eut le léger sursaut d'un homme ramené à une absorbante pensée.

—Mlle von Walberg désire que la cérémonie n'ait pas lieu avant six mois. Elle se fera dans la chapelle du château de Hennsteim, avec la plus extrême simplicité, ma fiancée étant, comme moi, ennemie du faste et du tapage... Je regrette que vous ne puissiez y assister, grand'mère. Mais Emmanuelle viendra, naturellement.

Il décroisa ses bras et se pencha vers Mme Harbreuze.

—Je vous dois dire bonsoir, grand'mère. J'ai encore quelques lettres à écrire avant de me retirer.

—Eh bien, bonsoir, mon cher enfant, repose-toi bien. Mais, dis-moi, n'aurais-tu pas une photographie de ta fiancée?

—Si, son père en a fait faire avant mon départ. Je vais vous la montrer, si vous le désirez.

Il sortit d'une poche intérieure un petit portefeuille et y prit une photographie qu'il tendit à sa grand'mère.

Emmanuelle se pencha au-dessus de Mme Harbreuze et nous en long regard sur le beau visage aux yeux superbes, resplendissant de beauté, à la tempe un peu ombrée, au front hautain couronné d'une somptueuse chevelure...

(à suivre)

Prince-Albert

[illegible] par Mgr J.-H. Prud'homme dans [illegible] la semaine dernière [illegible] Prud'homme.

M. l'abbé [illegible] séminariste [illegible] au collège des RR. PP. Jésuites de [illegible] a eu le bonheur de recevoir le diaconat [illegible] des mains de Mgr J.-H. Prud'homme, dans la chapelle privée des RR. Sœurs de l'Enfant-Jésus du [illegible].

Le [illegible] est reparti pour [illegible] afin de terminer ses études. Nous lui offrons nos chaleureuses félicitations et lui souhaitons un heureux succès dans l'étude de la science sacrée.

M. l'abbé [illegible], [illegible] dans notre village où il a passé ses vacances de Noël est retourné au collège [illegible] de Gravelbourg où il continue ses études. Nous [illegible] ses efforts.

—De passage: MM. les abbés Leblanc, curé de [illegible]; Leclerc, curé d'Albertville; [illegible], curé de [illegible]; [illegible], curé de [illegible].

—Roland Morrier nous a quittés lundi dernier pour St-Boniface, où il va continuer ses études au collège des Jésuites. Bon succès!

—Notre ville vient de traverser quelques jours d'une température très douce. Dimanche dernier le thermomètre est monté jusqu'à 37 degrés au-dessus de zéro, ce qui est sans précédent pour cette époque de l'année. On dit même qu'il est tombé un peu de pluie lundi dernier, vers les 3.40 h. a.m.

—On rapporte que malgré la température très douce qui occasionne la fonte des neiges, les chemins du district sont en général en assez bon état. Il est même venu des automobilistes d'aussi loin que Wa[illegible].

Une [illegible] au [illegible] de [illegible] de [illegible] est l'ouverture d'une école pour ce genre de sport. La semaine dernière dans le soulèvement du "M. C. Hawk". Les [illegible] pourront s'en donner à cœur joie dans le [illegible] de leur [illegible].

—L'Association du Carnaval d'Hiver se propose de faire encore mieux que l'an dernier. Le comité a décidé entre autres choses de raccourcir le parcours des courses de chiens de 101 à 150 milles. Les concurrents n'auront qu'à faire un trajet de 150 milles, [illegible] durant 4 jours, au lieu des 10 milles, l'an passé. On donnera aussi de l'opportunité d'avoir une patinoire sur la rivière même pour permettre au plus grand nombre possible de spectateurs de se rendre l'œil sur les prouesses de nos patineurs de fantaisie. Les jeux de [illegible] seront cependant limités à la [illegible].

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

Tél. No. 2984 Bureau " No. 2983

Coin Avenue Centrale et 10 ème rue.

RAMSEY'S

Écoulement de nos marchandises d'hiver

Nous allons faire notre inventaire et il nous reste quantité de marchandises d'hiver qu'il nous faut vendre.

CAMISOLES ET BOUFFANTS POUR DAMES
Camisoles de bonne pesanteur sans manches, confection excellente, blanc seulement. Prix ordinaire 50c.
DEBLAIEMENT 33c

BOUFFANTS BARIOLES avec fil de soie. Nuances: fleur de pêcher, [illegible] et brun sable. Prix régulier 50c.
DEBLAIEMENT 33c

CHANDAILS TOUT LAINE POUR FILLES
Genre veston. Grandeurs: 26 à 32. Toutes les nuances. Valeur ordinaire $3.45.
DEBLAIEMENT $1.95

CHAUSSETTES EN LAINE WORSTED POUR HOMMES
Noir, bruyère et "Lovat". Marque "Made in England". Pointures: 10 à 11½. Prix régulier 40c.
DEBLAIEMENT 29c la paire

VESTONS TOUT LAINE POUR HOMMES
Nuances de fantaisie, bonne pesanteur, toutes les grandeurs. Prix régulier $5.00.
DEBLAIEMENT $3.50

CHANDAILS TOUT LAINE POUR DAMES
Genre veston. Grandeurs: 38 à 42. Nuances: noir et bleu marine seulement. Prix ordinaire $3.45.
DEBLAIEMENT $1.25

DERNIER LOT DE SOULIERS ELEGANTS ET PANTOUFLES POUR JEUNES FILLES. Pointures: 4 à 3.
DEBLAIEMENT .... 50c la paire

CHEMISES POUR HOMMES, en flanelle pesante, à rayures de couleur. Toutes les grandeurs. Prix régulier $2.50.
DEBLAIEMENT .... $1.00 chacune

UN LOT DE PALETOTS POUR GARCONS. Grandeur 33, quatre en magasin seulement. Nuances: bleu marine et vert.
PRIX DE DEBARRAS.......... $5.00

DERNIER LOT DE PALETOTS POUR HOMMES, valeur $25.00. Trois seulement en magasin; grandeurs: 42, 44 et 46. Nuances: bleu-marine et gris foncé, tissu frisé.
DEBLAIEMENT........ $15.00 chacun

VERITABLE AUBAINE POUR CEUX QUI PEUVENT PORTER DES PALETOTS AUX GRANDEURS MENTIONNES CI-DESSUS.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le Canada en France

New-York. — On affirmé sous peu, à Paris, la nomination de l'hon. Philippe Roy, comme ministre du Canada en France. L'hon. Philippe Roy était depuis 1911 commissaire général du Canada en France.

On s'attend à ce que la France choisisse le Baron Denis d'Arnaule de Vitrolles, actuellement consul général à Montréal, comme son ministre au Canada.

Ottawa. — La nomination d'un ministre canadien à Paris et la nomination réciproque d'un ministre français à Ottawa ont été quelque temps en considération. Les pourparlers à cet effet sont poussés si loin, entre les deux gouvernements, canadien et français, qu'on s'attend à une nouvelle officielle ces jours-ci.

Pour la prochaine session

M. CAHAN

M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes a déjà en mains plusieurs résolutions et avis de motions qui seront soumis à la Chambre dès la prochaine session, qui s'ouvre le 26 janvier. Les sujets de ces résolutions sont très variés.

M. Millar, M.P., progressiste de Qu'Appelle, demande l'établissement d'un système de classification des céréales.

M. Garland, M.P., progressiste de la Rivière à l'Arc, demande au gouvernement de maintenir lui-même un Institut national de recherches scientifiques.

Le Dr Kaiser, conservateur de Toronto, demande au gouvernement d'encourager la conversion de nos riches ressources de lignite et de bitumineux en huiles et autres choses utiles.

M. Boulanger, libéral de Bellechasse, voudrait que le gouvernement accorde aux Canadiens qui veulent s'établir sur des terres de l'Ouest les mêmes avantages qu'il accorde aux immigrants des pays d'Europe.

M. Church, conservateur de Toronto, et le Dr Edwards, conservateur de Frontenac-Addington, soulèveront la question des ressources naturelles de l'Alberta et demanderont au gouvernement de les rendre sans condition à cette province.

M. Woodsworth, travailliste, de Winnipeg, demande un système bancaire national.

M. Cahan, conservateur de Montréal, a earnaître un avis de motion requérant renvoi du rapport des membres canadiens de la commission internationale d'avril 1926, recommandant de passer un traité avec les Etats-Unis en vue de construire une voie de navigation internationale, avec cette partie qui a trait à la diversion d'une partie des eaux du lac Michigan par Chicago.

M. Cahan demande encore copie de toutes les lettres de protestation envoyées par le gouvernement canadien à la ville de Chicago à propos de cette diversion.

Les lois scolaires

Alta. — "Les lois scolaires" (School Act), vont être revisées à la prochaine session du parlement d'Alberta. L'hon. Perren Baker, ministre de l'Instruction, nous annonce qu'il recevra volontiers, de toute personne compétente, toute idée, envoyée dès que possible, qui aidera à la refonte de ces lois.

Là-dessus, attention à nos intérêts canadiens.

M. L.-P. Desrosiers, assistant rédacteur

M. Léo-Paul Desrosiers, depuis huit ans correspondant politique du "Devoir", à Ottawa, et membre de la Galerie de la Presse de la Chambre des Communes, entre en fonction le premier janvier prochain comme assistant rédacteur du journal de langue française du Parlement.

Sa nomination restera temporaire quelque temps avant de devenir permanente. Il remplace feu M. Jules Tremblay.

Régina, Sask.

—Le jour de l'an, le R. P. O'Neill transmettait aux paroissiens du St-Rosaire le message que leur envoyait, de sa chambre d'hôpital, Sa Grandeur Mgr Mathieu. L'attention profondément silencieuse durant la lecture des recommandations et des vœux de leur [illegible] archevêque, montrait le degré de respect et de vénération qu'ont pour lui ses enfants. Malgré sa grande faiblesse et malgré aussi les vœux de ceux qui désirent son plus grand bien, Sa Grandeur trouve encore moyen de s'occuper de tous les siens.

—Le R. P. O'Leary de [illegible], M. l'abbé Maillard de Gravelbourg et M. l'abbé Thériault de Montmartre sont venus présenter leurs hommages à S. G. Mgr Mathieu cette semaine.

—Le jour des Rois, la bénédiction du SS. et le sermon ont été donnés à la chapelle de l'hôpital par M. l'abbé Roy, secrétaire de Mgr Mathieu.

—La Supérieure de l'hôpital de Gravelbourg et la Supérieure du Jardin de l'Enfance de cette même paroisse ont passé quelques jours à Régina dans l'intérêt de leurs communautés respectives.

La proposition de M. C. Gide

L'ABOLITION DU FRANC COMME MESURE MONETAIRE ET SON REMPLACEMENT PAR L'ECU A LA MEME VALEUR QUE LE DOLLAR.

Paris. — L'éminent économiste français, M. Charles Gide, professeur au Collège de France, s'est prononcé pour l'abolition du franc comme mesure monétaire et son remplacement par l'écu à la même valeur que le dollar.

Parlant de la stabilisation légale prochaine du franc à sa valeur actuelle, soit moins d'un quart de sa valeur d'avant-guerre, M. Gide dit que la vue du franc ainsi réduit depuis la guerre est une pitié, après avoir eu un tel prestige et avoir influencé la valeur monétaire d'une demi-douzaine de pays. Il dit que tout retour à la valeur d'avant-guerre est impossible et que le seul moyen de délivrance c'est de couper tous les liens avec la période d'avant-guerre.

Ainsi, l'Italie, après avoir fait de fervents et nombreuses déclarations sur la nécessité de restaurer la lire à son ancienne valeur l'a finalement stabilisée à 27 centimes-or, soit au quart de sa valeur d'autrefois. La Belgique, l'Autriche, la Hongrie, la Russie et le Brésil ont tous remplacé leurs anciennes mesures monétaires.

Même avant la guerre, dit M. Gide, le franc était fortement critiqué parce que c'était une unité trop petite, soit une pièce de 5 grammes d'argent. Les plus petites pièces d'or étaient de 5 francs. Aujourd'hui, une pièce d'or de cinq francs, soit environ 20 sous, serait ridicule parce que trop petite.

La meilleure raison que M. Gide invoque pour le retour à l'écu d'autrefois, c'est que cela empêcherait les Français de toujours penser en francs, la mesure commune entre le passé et aujourd'hui, ce qui abolirait le désir de toujours comparer les salaires et les prix d'aujourd'hui avec la période d'avant-guerre. Puis le fait que le dollar est basé sur cent sous permettrait le retour de l'écu à la même valeur. Puis cela permettrait de se débarrasser du centime, cette mesure monétaire ridicule parce que trop petite.

Londres sous les flots et la Tamise—20 pertes de vie

Londres. — La ville de Londres est saisie d'effroi, par la plus terrible catastrophe que la Tamise ait causée, dans les temps modernes. A la suite de pluies torrentielles qui accompagnèrent une forte chute de la neige, la Tamise et les autres cours d'eau considérables ont rompu leurs digues et envahi la métropole.

Le trafic est désorganisé, plusieurs grandes routes sont fortement endommagées. Les conduits électriques, qui actionnent les tramways, ont été avariés par l'eau et le service a été interrompu.

Des centaines d'habitants des plus pauvres quartiers de la ville ont été éveillés soit par la police soit par le murmure des flots envahisseurs. La terreur les prit au lit et ils s'enfuirent en toute hâte, au milieu d'un vacarme indescriptible et des cris d'alarme. Les rapports des quartiers populeux, du centre d'affaires de la ville, nous relatent la fuite des gens en proie à l'étonnement subit de leurs demeures par les flots.

Nombre d'édifices publics servirent de refuges aux malheureux.

Les principaux édifices en partie inondés sont: la Tour de Londres, le Palais Lambeth, résidence de l'archevêque de Canterbury, l'Hôpital St-Thomas et la Galerie des Peintures.

Au moins vingt personnes ont été englouties par les flots et on craint pour la vie de plusieurs autres.

Le cabinet de Nankin partiellement reconnu

UN DELEGUE A WASHINGTON

Shanghai Chine. — On annonce que le cabinet nationaliste de Nankin a été partiellement reconnu et qu'il a nommé un envoyé à Washington.

Le Dr C. C. Wu a été nommé envoyé spécial à Washington pour négocier des traités entre le gouvernement de Nankin et les Etats-Unis qui n'ont présentement de relations diplomatiques qu'avec le gouvernement de Pékin. Le Dr Wu, qui en sa qualité de ministre des affaires étrangères fut le principal figurant officiel dans les relations nationalistes avec les puissances étrangères, a résigné la semaine dernière.

L'hon. Bennett et la démocratie

Victoria. — M. R. B. Bennett, chef du parti conservateur, dans un discours prononcé devant le Canadian Club, a dit que le succès de la démocratie au Canada dépendra non pas des partis politiques, ni des parlements, ni des chefs politiques mais de la pensée et du travail de chaque Canadien.

"Au seuil de cette année, a-t-il dit, laissez-moi vous dire ceci: le succès dans la vie dépend beaucoup du caractère et du travail de chaque individu en particulier. Le succès d'une nation dépend absolument de la sagesse collective des gens qui composent cette nation, de la mesure, de la valeur, de celle de chacun.

"Des occasions incomparables s'offrent actuellement au Canada mais d'un autre côté les responsabilités de chaque électeur en particulier n'ont jamais été plus grandes. Les fautes du passé ne pourront être corrigées et le succès de l'avenir ne pourra être assuré que par l'usage intelligent de la liberté individuelle".

M. Bennett sait que plusieurs personnes s'étonnent de ce qu'il ait choisi la vie politique. Ces gens se demandent pourquoi il a fait ce choix?

"La Providence avant été bonne pour moi, explique-t-il, j'ai décidé de me vouer au service de mon pays".

M. Bennett parl[e] du gouvernement démocratique. Le monde est actuellement plein de cette idée que la démocratie est une faillite. C'est une question d'une suprême importance pour le Canada.

"C'est une question essentielle, pour nous du Canada, de faire un succès de la démocratie".

Pour définir la démocratie, M. Bennett commence par dire que tous les hommes ne sont pas égaux, si ce n'est spirituellement égaux devant Dieu. Pour comprendre le Canada et ses problèmes, il est nécessaire de comprendre cela, la différence essentielle qui existe entre les hommes dans toutes les situations comme dans toutes les sphères.

"Chaque citoyen canadien de plus de vingt et un ans doit exercer un droit et assumer une responsabilité dans le gouvernement de ce pays. Puisqu'il en est ainsi il est essentiel que nous ayons une démocratie intelligente et instruite. Tout homme et toute femme peuvent exercer une influence profonde sur l'esprit de leurs petites communautés.

"L'une des difficultés inhérentes à la démocratie c'est son indifférence. Combien y en a-t-il d'entre vous qui prenez intérêt au gouvernement de votre pays? Au commencement de 1928, je vous demande de rechercher combien vous êtes intéressés au bien-être de votre pays. Vous avez vos journaux, vos clubs, vos partis. C'est par eux que vous pourrez être renseignés. Peu m'importe le parti auquel un homme appartient pourvu qu'il s'instruise des choses publiques et qu'il y porte intérêt".

La France et les Etats-Unis

Paris approuve l'idée de Kellogg pour la paix

Washington.—L'ambassade française a remis une réponse favorable, à la note que le secrétaire Kellogg a envoyée à la France. La note est la suggestion d'un pacte international qui déclarerait la guerre, comme moyen efficace de régler les différends entre nations.

La réponse de la France accepte la proposition des Etats-Unis, que l'accord détaillé au lieu d'être restreint à la France et aux Etats-Unis, s'étende au moins à la plupart des pays Européens, car un grand nombre y souscrirait.

Cependant, Briand, ministre du Quai d'Orsay, suggère d'amender la proposition de manière à dénoncer la "guerre agressive", dans la politique nationale, plutôt que la "guerre" simplement, attendu que cette dernière embrasse les hostilités défensives.

En général, le ton de la réponse est favorable, et les ambassades officielles l'attendent pour en venir à la consolidation du sentiment international, à l'endroit de la proscription de la guerre.

La France et les Etats-Unis sont près de s'entendre

Washington. — Le gouvernement français est à étudier deux propositions américaines en vue de maintenir la paix entre les deux pays. C'est la conséquence des propositions qu'a faites, il y a quelques mois, M. Briand, relativement à un traité proscrivant la guerre. Ces propositions remplaceraient le pacte d'arbitrage actuel, lequel expire à la fin du mois prochain.

Le secrétaire Kellogg a discuté la chose avec tous les membres du comité des relations étrangères du sénat, et il est entendu qu'ils appuient le projet.

Tout traité qui paraît de négociations franco-américaines doit de toute nécessité passer sans aborder toute déclaration péremptoire de ne pas avoir recours à la guerre. La constitution réservant au Congrès le pouvoir de déclarer la guerre.

On propose toutefois que le préambule du traité projeté renferme une déclaration de politique contre la guerre, et que le document lui-même demande de soumettre les différends à l'arbitrage à La Haye et suggère peut-être la conciliation comme démarches préliminaires.

En cas d'acceptation de traité, la France et les Etats-Unis s'entendront afin de soumettre tous les différends à l'arbitrage, sauf ceux qui regardent des questions purement intérieures et domestiques, celles où une troisième puissance serait en cause et les questions soulevées par suite de la mise en vigueur de la doctrine Monroe.

Dans l'idée de Washington, un tel traité devrait être signé finalement par d'autres puissances que les deux en question. Il revêtirait un caractère général et équivaudrait à une déclaration de politique commune des signataires contre la guerre.

Londres. — Le traité proposé entre la France et les Etats-Unis intéresse beaucoup les milieux officiels en Grande-Bretagne. L'attitude officielle qu'on maintient est que toute proposition en vue de l'adhésion des Anglais recevra un accueil favorable du gouvernement. Cependant on ne veut — faire de promesses à l'avance.

Le "Star" de Londres prétend que la question de la liberté des mers sera certainement soulevée par une puissance quelconque et que la décision d'un tribunal international serait probablement hostile à la Grande-Bretagne.

La proposition Kellogg

Paris. — Le cabinet français a entrepris l'étude des négociations entre la France et les Etats-Unis en vue d'un pacte pour supprimer les guerres après que M. Briand eut présenté le texte de Kellogg, secrétaire d'Etat américain, et informé ses collègues de l'état des négociations.

D'après les gens bien informés sur la question, le pacte tel qu'on est à l'élaborer présentement n'affectera en aucune façon les obligations de la France comme membre de la Société des Nations. On comprend qu'une résolution pour supprimer les guerres sera ajoutée dans le préambule du traité d'arbitrage que la France et les Etats-Unis vont à négocier séparément et que les ententes semblables seront faites entre les Etats-Unis et les autres pays, avec un traité d'arbitrage, afin de donner une forme juridique à la résolution contre la guerre.

A LONDRES

Londres. — Le département anglais des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement avait reçu le texte de la proposition Kellogg pour l'abolition de la guerre. On a déclaré que la Grande-Bretagne avait tout simplement été informée des traités proposés mais qu'on ne lui avait pas demandé de donner son opinion dont on n'a pas besoin.

A Downing Street on dit que le gouvernement américain dans sa proposition a repris une idée qui avait fait longtemps partie de la politique anglaise.

LES COMMENTAIRES A PARIS

Paris. — Le projet Kellogg pour l'abolition de la guerre a fait le sujet de tous les commentaires ici parce qu'il porte le pacifisme au premier plan de l'opinion publique.

Les journaux ont donné à la proposition beaucoup d'espace et l'ont longuement commentée, la principale objection venant du fait que le plan semble aller à l'encontre de la Société des Nations.

Le rédacteur des questions étrangères du Journal dit: "Indirectement, le plan américain veut tout simplement torpiller la Société de Genève."

L'Allemagne y prendrait part

Berlin. — On prétend que l'Allemagne prendra part aux propositions du secrétaire Kellogg pour les traités abolissant les guerres futures.

Nos marchandises sont garanties.

Ralph Miller, Ltd.

915 Ave. Centrale Prince-Albert.

Sous-vêtements d'hiver, en laine de bonne pesanteur

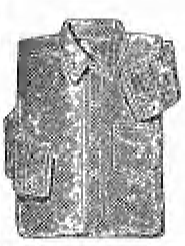

CHEMISES ET PALETOTS "MACKINAW" à un prix de débarras.

CHEMISES "MACKINAW", tout laine de bonne pesanteur, bel assortiment de nuances, coutures doubles et solides. DEBLAIEMENT $3.95

PALETOTS "MACKINAW" — Confectionnés en lourde tissu "Mackinaw" tout laine; modèles de fantaisie avec col [illegible]. Prix régulier, $10.00.
DEBLAIEMENT $6.95

Prêts hypothécaires
Intérêts au taux courant.

Actif de plus de 150,000,000...
Prêts sur fermes améliorées, et propriétés urbaines.
Achat d'hypothèques.
Consultez votre agent de district le plus rapproché, ou communiquez immédiatement avec le
Gérant régional
LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN,
District de Saskatchewan,
Régina, Sask. 44-47-C

A VENDRE

MOULIN A FARINE à vendre dans le village de Laflèche avec équipement complet. Avantage exceptionnel. Termes faciles.

RESTAURANT à vendre dans un bon village canadien-français. Bonne clientèle et bien situé. Bon avantage pour homme sérieux.

Plusieurs bonnes terres à vendre dans le district de Laflèche.

AGENCE BILODEAU
LAFLECHE, SASK.

AVIS AUX ABONNES

Lorsque vous désirez changer d'adresse, il est INDISPENSABLE de donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle adresse. Si vous ne le faites pas, il y aura interruption dans l'envoi du journal. N'oubliez pas que c'est l'unique moyen que nous avons de retrouver votre nom parmi des milliers d'abonnés.

LE PATRIOTE DE L'OUEST.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES— location [illegible], chambres, magasins, etc. ...; vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 4 insertions pour $1.50.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissaires scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C. ou du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE immédiatement, pour l'arrondissement scolaire de Shell River No. 3000, un instituteur bilingue dûment qualifié pour enseigner le français et l'anglais. S'adresser à Mme H. E. Caya, secrétaire, Bostin, Sask. 39-45-P

ON DEMANDE immédiatement un instituteur ou institutrice bilingue pour l'école McPhail. S'adresser à J.-A. Libotron, Prairie, Sask. 42-44-C

ON DEMANDE, pour le 1er mars prochain, une institutrice bilingue catholique pour l'école St-Charles No. 5. Salaire $1,100.00. S'adresser à F. Tremblay, fils, Conrod, Sask. 43-47-C

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire Maisonneuve No. 4582, une institutrice bilingue dûment qualifiée. Prière de mentionner le salaire et donner références dans une première lettre. Ouverture de l'école le 20 février. S'adresser à M. Henri Bissonnette, secrétaire, St-Victor, Sask. 44-47-C

ON DEMANDE pour le 15 février une institutrice bilingue de deuxième classe. Quinze élèves seulement. Résidence garnie au complet. Pour plus de renseignements s'adresser à M. Edd. Nobert, secrétaire, Ecole St-Denis No. 169, St-Denis, Sask. 44-C

ON DEMANDE une institutrice bilingue pour l'école Dénelle No. 3176. Expérience et salaire exigé doivent être donnés dans une première lettre. Pour plus de renseignements s'adresser à J.-F. Raymond, Elstow, Sask. 44-C

A VENDRE

TABAC NATUREL, en feuille, récolté au pays. 12 variétés. Tabac coupé, mélange, doux, exécuté sur demande. Liste de prix et échantillon 1-20, 10c. Adressez J.-J. Gareau, St-Roch de l'Achigan, Québec. 33-5-P

DEUX lanternes d'arpenteur garanties en très bonne condition avec trépied. Prix $50.00 et $60.00. S'adresser à J. E. Morrier, Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

A VENDRE, tabac naturel à 30c la livre ou $30.00 le cent livres frais d'expédition compris pour la Saskatchewan et le Manitoba. Echantillon sur demande accompagné de 20cts. Excellent chaix, de Hollande à 5cts la livre en pied de Wauchope, Sask. S'adresser à A. Goujon, Wauchope, Sask. 41-5-C

MENAGE DEMANDE

CELIBATAIRE demande immédiatement pour travail sur ferme une famille sans petits enfants ou avec grands enfants. Centre Canadien-français. Salaire $25.00 par mois; nourris, logés, saison d'hiver avec gages rémunérateurs durant saison été. Bonne place pour famille qualifiée. Dire l'âge de chacun et donner absolument tous détails dans première lettre: s'adresser à Gabriel de Moras, Montmartre, Sask. 41-P

MEUBLES ET POELES

BONS MEUBLES usagés et fourneaux. Commodes, salons ou parloirs. Assortiment complet. Nous emballons et expédions à tous les coins du pays. Demandez catalogue ou renseignements. Galine et Cie. Fondée en 1891. 332 Ellice, Winnipeg, Man. 44-48-49-50-52-C

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 26-x-C

MESDAMES: Pourquoi garder des poils disgracieux sur le visage et sur le corps quand vous pouvez vous en débarrasser radicalement et pour toujours par "HYPNA", produit importé de Paris. Ecrivez pour notice gratuite. Dept. P. French Beauty Products Co. Box 323, Station G, New-York. 38-48-P

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

On demande 50 CANADIENS-FRANCAIS
DE $25.00 A $50.00 PAR SEMAINE

[illegible]

HEMPHILL TRADE SCHOOLS, LIMITED
[illegible]
[illegible] Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary, Vancouver, Toronto et Montréal, aussi plusieurs villes aux Etats-Unis.